

LE DEVOIR

VOL. XC - N° 01

MONTREAL, LE LUNDI 11 JANVIER 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Du neuf avec du vieux

Les disques de l'année? Pour la majorité des critiques de ce bas monde, les meilleurs disques de l'année sont un coffret de Bruce Springsteen et un album de Bob Dylan. Dans un cas comme dans l'autre, les disques de l'année 1998 sont faits de morceaux enregistrés il y a bien des années de cela. Et alors? Le malaise de l'industrie se confirme.

Le coffret de quatre compacts mis en marché juste avant Noël, celui de Springsteen, rassemble des pièces enregistrées entre la première moitié des années 70 et le début de la présente décennie. Le coffret en question s'intitule *Tracks*. Le disque de Bob Dylan est en fait le nettoyage d'un enregistrement pirate réalisé en 1966 lors d'un spectacle du grand Bob à Manchester. Ces deux artistes sont liés à Columbia, donc à Sony.

C'est à noter, ces deux chanteurs font partie d'une catégorie pour ainsi dire hors catégories. Avec les Rolling Stones, ils sont membres, ainsi que l'ont constaté les analystes et investisseurs de Wall Street, d'un club très sélect. D'un club que l'on qualifie ainsi parce qu'il rassemble des musiciens qui, lorsqu'ils sortent un nouvel album, favorisent également l'achat d'une production plus ancienne. On achète le nouveau et un ancien.

A la faveur d'études signées par certaines grandes firmes de courtage de Wall Street, les bonzes de l'industrie ont appris que leur intérêt et celui des actionnaires consistaient à gonfler et à maintenir l'achalandage. Autrement dit, lorsqu'un de ces artistes ne prévoit pas sortir un album dans l'année, on pousse, ainsi qu'on vient de le faire, dans un catalogue qui s'étend parfois sur plus de trente ans. On rassemble un certain nombre de pièces. On les met en marché. Et...

Et on canalise les énergies sur la mise en marché avec d'autant plus d'ardeur qu'on met le paquet, de dollars s'entend, sur tout ce qui a trait au marketing. En fait, on profite du déplacement budgétaire qu'une telle démarche implique.

Publier aujourd'hui des pièces enregistrées il y a des lunes, c'est tout bénéfice pour les directions de ces compagnies. C'est ainsi parce qu'il y a longtemps que les ingénieurs, musiciens et autres ont été payés. Autrement dit, publier aujourd'hui des morceaux imprimés sur ruban il y a longtemps de cela, c'est faire l'économie des coûts inhérents à la production, qui atteignent des millions et des millions de dollars.

Toujours est-il que le succès rencontré jusqu'à présent par ces deux publications rappelle ou révèle, souligne ou confirme que les choix arrêtés par les directions des conglomerats sont faits en fonction d'une génération et une seule, soit, on le devine, les 35 ans et plus.

Il est assez fascinant de constater que les patrons des Columbia, WEA, PolyGram et autres, conjuguent la culture de leur entreprise avec la prudence quasi absolue. Celle, en tout cas, que dicta, il y a quatre ou cinq ans de cela, la firme de courtage en valeurs mobilières Goldman, Sachs. En deux mots, l'étude confectionnée par cette firme indiquait que les 35 ans et plus étaient davantage enclins à acheter les productions d'artistes qu'ils connaissent depuis longtemps plutôt que les nouveautés.

Le hic comme le problème, c'est qu'en maintenant, voire en renforçant une stratégie qui consiste littéralement à faire du neuf avec du vieux, ces compagnies se retrouvent selon certains analystes dans un cul-de-sac qui risque fort de bénéficier à long terme aux petites compagnies.

Avant tout, il faut souligner que depuis l'acquisition de PolyGram et la fusion de celle-ci avec MCA, la part de marché de Seagram dans l'industrie de la musique est de 40 %. Ajoutons les 30 % de Sony-Columbia, et on observe que ces deux compagnies ont la mainmise sur 70 % de l'industrie mondiale.

Et alors? La taille respective de Seagram et de Sony oblige ces dernières à privilégier l'économique sur le culturel. Lorsqu'on a atteint la masse critique d'un Seagram ou d'un Sony, on a une forte inclination pour ceci: on coupe les prix. Dans un premier temps, c'est tout bénéfice pour le consommateur. Mais...

Il y a trois ou quatre ans de cela, Deutsche Grammophon, aujourd'hui propriété de Seagram, avait mis tous les disques de son catalogue à des prix comme on dit imbattables. En conséquence, «ils ont cassé toute autre possibilité de production. Depuis, la part du classique dans le marché du disque est tombée de 15 à 7%», a souligné il y a quelques semaines de cela Patrick Zelnick, ex-membre de la direction de Virgin.

A quelques dollars près, le monde du rock-pop-variétés vit à peu près ce que le monde du classique vit. En multipliant les rééditions, en misant davantage sur le vieux, on casse, pour reprendre les mots de Zelnick, toute autre possibilité de production.

Certains artistes ne s'y sont pas trompés. Après Todd Rundgren, The Band et quelques autres, voilà que le groupe Public Enemy vient de causer tout un émoi. Comment cela? Cette formation très populaire auprès des jeunes a décidé récemment de télécharger certains titres inédits pour le bénéfice d'internautes. Cela, évidemment, a provoqué la fureur de leur compagnie.

Mais cela annonce peut-être bien ce que l'un des bonzes de la pop britannique a prédit. Selon Alan McGee, producteur notamment du groupe Oasis, Internet et le conservatisme des grandes étiquettes vont provoquer la mort de ces dernières d'ici cinq à dix ans.

MÉTÉO



Montréal
Faible neige le matin. Dégagement en après-midi.
Max: -10 Min: -19
Max: -10 Min: -16
Détails, page B 6

INDEX

Annonces B 6
Avis publics..... A 6
Culture B 8
Économie B 2
Éditorial A 8
Entrevue B 1
Le monde A 6
Les sports B 5
Mots croisés... B 6
Planète B 4
Religions B 6
Télévision B 7

www.ledevoir.com

L'ENTREVUE

Josette Féral: rapprocher les deux solitudes théâtrales, page B 1



CULTURE

Les Boys ont talonné les méga-productions américaines, page B 8



LES SPORTS

Jets et Falcons en finale de conférence, page B 5

Pour une réforme majeure de la SQ

M^e Jacques Bellemare préconise la création d'un FBI québécois complètement indépendant de la gendarmerie

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

M^e Jacques Bellemare, qui a participé à de nombreuses enquêtes sur la police, se demande si le moment n'est pas venu de procéder à une réforme majeure de la Sûreté du Québec et de créer un FBI québécois, chargé des enquêtes criminelles, complètement distinct de la gendarmerie.

L'ex-président du Groupe de travail chargé d'examiner les pratiques en matière d'enquêtes criminelles au sein

des corps de police du Québec (du 15 septembre 1995 au 26 novembre 1996) refuse de parler de la commission Poitras, mais il continue de réfléchir à la question de la police depuis la remise de son rapport et confie qu'il irait plus loin aujourd'hui qu'en novembre 1996.

«La problématique n'est plus tout à fait la même, a-t-il déclaré au *Devoir* lors d'une entrevue exclusive. D'ici un an les principaux patrons des enquêtes criminelles ne seront plus là.» Aussi, le moment paraît idéal pour un changement en profondeur au lieu d'une simple mutation de personnel.

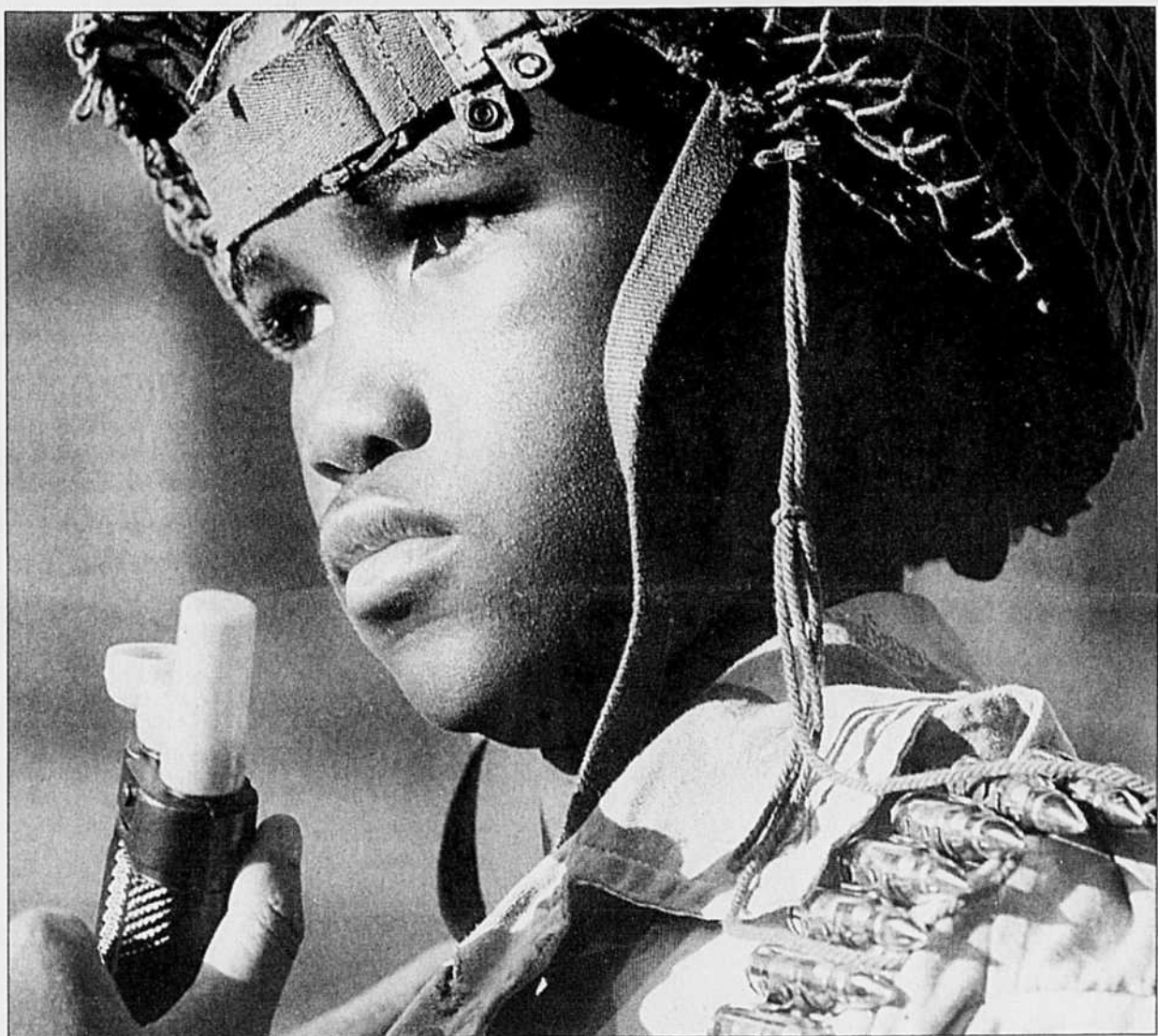
L'avocat criminaliste précise que les commissaires et

leurs avocats ont été très discrets durant la période des audiences mais que les choses ont changé depuis deux ans: «Les recommandations de la commission Poitras risquent de décapiter le bureau des enquêtes criminelles de la Sûreté du Québec. Si vous y ajoutez les départs d'officiers par les retraites ou autrement, vous n'aurez plus que des soldats, sans chefs.»

Dans ces conditions, le problème du recrutement d'officiers va se poser. «Il faut faire revivre un Bureau des enquêtes criminelles le plus rapidement possible. Ou on laisse

VOIR PAGE A 10: SQ

Enfants sur la ligne de tir



REUTERS

UNE JEUNE ÉCOLIÈRE britannique, faux pistolet en main, observe une minute de silence à la mémoire des centaines de milliers d'enfants morts au combat dans divers pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La cérémonie, organisée par Amnesty internationale devant le monument aux morts de Londres, vient souligner la publication d'un rapport intitulé *Les Enfants sur la ligne de tir*. Nos informations en page A 7.

Les Basques face à la paix

Dans la rue

Alors que des milliers de manifestants réclamaient samedi la libération des prisonniers de l'ETA, les nationalistes basques se prennent à rêver d'un pays membre de l'Union européenne

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À BILBAO

Deuxième d'une série de quatre articles

Bilbao — Plusieurs dizaines de milliers de Basques ont manifesté samedi sous la pluie battante dans les rues de Bilbao pour réclamer l'amnistie en faveur des 500 prisonniers de l'ETA qui croupissent dans les prisons espagnoles. Les manifestants exigeaient notamment le retour au pays des prisonniers éparpillés aux quatre coins de l'Espagne et aux îles Canaries. Symbole de l'unité retrouvée du mouvement nationaliste basque, la manifestation unitaire regroupant les syndicats basques était dirigée par les principaux leaders des partis nationalistes, en particulier Arnaldo Otegi, chef du bras politique de l'ETA (Herri Batasuna), et Xabier Arzalluz, leader du Parti nationaliste basque (PNV).

Inimaginable il y a quelques mois à peine, la réunion de cet ex-terroriste et de cet ancien jésuite symbolise le renouveau du nationalisme basque depuis que l'ETA a décrété, le 12 septembre dernier, une trêve qui semble devoir durer. Celle-ci a eu pour résultat immédiat la constitution le mois dernier d'un gouvernement composé uniquement de partis nationalistes et soutenu par Herri Batasuna. En même temps que les terroristes déposaient les

armes, la principale force nationaliste du pays, le PNV traditionnellement modéré, changeait de discours.

«Le Pays basque est aujourd'hui en première vitesse [...] et sera en mesure de poser sa candidature à l'Union européenne vers 2003 ou 2004», déclarait Joseba Egibar, un porte-parole du parti qui saluait l'arrivée de la monnaie unique européenne. Le Pays basque est déjà membre de l'Union, répliquait aussitôt le Parti socialiste espagnol (PSOE)... puis qu'aux dernières nouvelles il faisait encore partie de l'Espagne!

Escalade verbale ou symptôme d'une véritable radicalisation? «Avec la trêve de l'ETA, explique Xabier Arzalluz, nous sommes entrés dans un nouvel épisode de notre histoire politique.» Cet homme pragmatique qui parle aussi bien le français, l'anglais, l'allemand, l'espagnol que le basque est un peu le Lucien Bouchard du pays. Pour lui, pas de «conditions gagnantes» ni de référendum en vue. Ce qui n'empêche pas l'ancien jésuite, devenu avec les

années le leader naturel du mouvement national basque, de savoir prêcher le chaud et le froid. «Notre premier problème, c'est d'obtenir la paix, dit-il. Un compromis est possible. L'ETA et le président Aznar ont le même problème. L'organisation terroriste doit modérer ses militants les

«Le Pays basque est aujourd'hui en première vitesse [...] et sera en mesure de poser sa candidature à l'Union européenne vers 2003 ou 2004», dit Joseba Egibar

LES ACTUALITÉS

La STCUM rappelle ses 360 Novabus

À lire, page A 3



Jean McEwen (1923-1999)

Partir comblé

«C'est un géant de la peinture qui décède», dit Molinari

Les bons moments ont tous une fin. Le peintre Jean McEwen, à qui l'on venait tout juste de remettre le très mérité prix Paul-Émile Borduas pour une carrière artistique bien remplie, nous a quittés subitement samedi, en soirée, à la suite d'un arrêt cardiaque. Déjà en 1993, son cœur lui jouait de cruels tours. Né en 1923 à Montréal, il a mené sa carrière en peinture avec rigueur, pendant plus de cinquante années.

BERNARD LAMARCHE

Ralenti ces dernières années par un malaise cardiaque qui l'avait forcé à prendre sa retraite de l'enseignement, il présentait encore récemment des toiles d'une belle vigueur, ses *Poèmes barbares* comme il se plaisait à les nommer, à la galerie Simon Blais. En fin de parcours, il désespérait de remporter le prestigieux prix Borduas: «Je commençais à être jaloux, disait-il avec humour. Je me sens maintenant réhabilité, peut-être. J'aurais vécu sans cela, mais cela me fait plaisir, puisque Borduas a été un initiateur en peinture. D'avoir le prix maintenant, je trouve que cela

VOIR PAGE A 10: MCEWEN

L'Irak fait monter la tension

Bagdad entend rejeter les résolutions «iniques» de l'ONU

AGENCE FRANCE-PRESSE

Bagdad — Le parlement irakien a élargi hier au Conseil de sécurité le champ de la bataille avec Washington et Londres, en appelant le président Saddam Hussein à rejeter les résolutions «iniques» de l'ONU. L'appel de l'Assemblée nationale au chef de l'Etat est intervenu alors que les responsables irakiens remettent en question depuis quelques jours une résolution de l'ONU qui fixe la frontière entre l'Irak et le Koweït.

Dans la nuit, le Koweït a réuni son conseil supérieur de la défense et décidé de mettre certaines de ses unités militaires en état d'alerte, pour faire face aux menaces irakiennes, a annoncé l'agence officielle KUNA. Le conseil, qui s'est réuni sous la présidence du ministre de la Défense, cheikh Salam Sabah al-Salam al-Sabah a passé en revue, selon KUNA «la situation militaire intérieure en raison des dernières menaces du régime irakien contre le Koweït». Le Conseil a décidé de mettre «certaines unités militaires en état d'alerte et de rappeler certaines catégories de réservistes», a indiqué l'agence.

La déclaration du parlement marque une nouvelle étape dans l'escalade avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne depuis les frappes qu'ils ont menées en décembre contre l'Irak. Durant les frappes, l'Irak avait annoncé son refus d'autoriser les experts en désarmement des Nations unies

VOIR PAGE A 10: IRAK

Lire aussi en page A 8

■ L'éditorial de Jocelyn Coulon

LES ACTUALITÉS

Rupture des négociations entre la Ville et ses pompiers

■ À lire, page A 2



VOIR PAGE A 10: BASQUES

• LES ACTUALITÉS •

Les négociations avec les pompiers sont rompues

Les négociations sont rompues depuis samedi entre la ville de Montréal et le syndicat des pompiers. C'est le dernier rebondissement dans un conflit qui a été marqué, depuis la mi-décembre, par un durcissement des positions, des actes de vandalisme, et le peu de succès des quelques tentatives de rapprochement.

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Les négociations sont rompues depuis samedi entre l'Association des pompiers de Montréal et le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM). Le conciliateur Fernand Matteau a ajourné la conciliation après une séance qui avait lieu samedi après-midi.

Dans un communiqué diffusé samedi en fin de journée, les représentants de la Ville de Montréal se sont déclarés d'accord avec l'ajournement; ils se sont aussi dits «très déçus» de la tournure des événements, et déplorent que l'Association ait toujours maintenu «une position rigide qui ne pouvait déboucher sur un rapprochement pour mettre fin au conflit». «Tout est ajourné sine die», confirmait hier Alain Laforce, porte-parole au SPIM. Le négociateur a mis fin lui-même à la conciliation, devant l'impossibilité de rapprocher les parties.

Par ailleurs, lors de l'intervention des pompiers, samedi soir, à un incendie rue Jean-Talon qui a fait un mort, le système de radiocommunication aurait été utilisé par des pompiers pour proférer des injures et des menaces. «L'incident, qui nous a été rapporté par le Centre de communication, aurait duré entre une minute et une minute et demie», dit Alain Laforce. Mais, d'après ce que l'on sait, cela n'a en rien affecté l'efficacité de l'intervention.

Le conflit entre le syndicat des pompiers et la Ville a été marqué, depuis le 12 décembre dernier, par divers actes de vandalisme de la part des pompiers, allant des graffitis sur les murs des casernes et sur les camions jusqu'aux tuyaux perforés, en passant par le sabotage de matériel informatique. Le conflit porte sur l'application de certaines dispositions mentionnées dans la dernière convention collective, adoptée en avril dernier. Ces dispositions concernent notamment le nombre minimum de pompiers (le «plancher

d'emploi») embauchés et de véhicules qui doivent être en fonction, de même que la caisse de retraite.

Selon l'entente d'avril dernier, le SPIM est tenu de garder en poste 1557 pompiers. Actuellement 30 postes sont vacants, et l'Association des pompiers ne s'estime pas satisfaite du rythme des embauches qui visent à les combler. L'association exige maintenant le paiement rétroactif des salaires pour ceux qui seront embauchés pour combler ces postes. L'entente prévoit aussi que 91 camions soient disponibles en permanence, mais la Ville plaide que, en raison de bris mécaniques qui surviennent parfois, cette mesure l'obligerait à payer inutilement des pompiers alors qu'elle ne dispose pas de l'équipement nécessaire. «Ce sont encore les deux points sur lesquels les négociations achoppent principalement: le plancher d'emploi et le nombre de véhicules en fonctionnement», disait hier Alain Laforce. La direction du SPIM doit faire un rapport sur la situation au comité exécutif dans les prochains jours.

Le conflit, depuis le début, a été marqué par le durcissement des positions, l'escalade dans les moyens de pression et le peu de succès des quelques tentatives de rapprochement. Après avoir obtenu, vers la mi-décembre, une injonction sommant les pompiers de mettre fin au vandalisme, la

Ville avait envoyé, le 24 décembre dernier, une mise en demeure au président de leur syndicat, Fernand Matteau, chef médiateur au ministère du Travail, a été nommé conciliateur à la fin décembre, pour tenter de rapprocher les deux parties. Plusieurs rencontres avaient eu lieu depuis, d'abord entre Noël et le jour de l'an, puis la semaine dernière, en présence de Michel Gohier, chef négociateur de la Ville de Montréal, René Chalifoux, directeur des ressources humaines du SPIM, et Gaston Gauvel, président de l'Association des pompiers de Montréal.

Gaston Gauvel, président de l'Association, qui s'est montré avare de commentaires depuis le début du conflit, n'a pas pu être joint hier.

Depuis le début du conflit, 43 pompiers avaient été suspendus par la Ville pour avoir refusé de nettoyer les camions souillés de graffitis. Au début de la semaine dernière, ils avaient toutefois fini par obtempérer. «Depuis quelques jours, les choses avaient plutôt tendance à rentrer dans l'ordre sur le terrain», dit Alain Laforce. Les enquêtes sont en cours quant aux actes de vandalisme qui ont eu lieu par le passé. Selon lui, aucune enquête n'est cependant prévue en ce qui concerne l'incident de samedi soir. «L'efficacité des secours n'a aucunement été affectée», dit-il.

À tous nos clients

La semaine dernière, Dame Nature a complètement mis sens dessus dessous le réseau aérien en Amérique du Nord.

Et comme elle ne peut présenter ses excuses, nous le faisons.

Chez Air Canada, nous sommes profondément désolés que vous ayez subi des annulations, des retards et d'interminables attentes dans les aéroports.

Que s'est-il passé? Nous savons gérer les tempêtes de neige mais, cette fois-ci, certains facteurs hors de notre contrôle jouaient contre nous:

- Les opérations de déglacage des avions à Toronto n'arrivaient pas à combattre la violence de la tempête. Ainsi, des milliers de passagers furent renvoyés au terminal après des heures d'infructueuses tentatives de décollage.
- Au même moment, cette forte tempête paralysait entièrement le réseau aérien de Saint Louis à Montréal.
- De nombreux clients et employés ont dû lutter contre la tempête pour atteindre l'aéroport à Toronto. Ceux qui ont réussi à atteindre leur lieu de travail ont dû relever un autre énorme défi: nous vivions une situation difficile et comme nous l'avions prévu, le dimanche 3 janvier (jour de la tempête) a été la journée la plus achalandée en 61 ans d'histoire.

Nous ne nous sommes pas ressaisis assez rapidement. Nous tenons donc à vous remercier pour la grande patience dont vous avez fait preuve alors que nous remettons notre réseau sur pied. Nous profitons également de cette occasion pour dire un gros merci à ces employés qui se sont largement dépassés partout dans le monde. À tous ceux et celles qui n'ont pas compté leurs heures, qui n'ont dormi que quelques heures dans leur bureau ou à l'aéroport avant de se remettre à la tâche ou qui ont fait un travail qui normalement n'est pas le leur.

Nous aimerions citer en exemple quelques personnes. Nous remercions les deux agentes de bord de Toronto qui ont acheté des couches pour plusieurs bébés qu'elles ont aperçus à l'aéroport. Le mécanicien de Calgary qui a acheté et distribué du café et des beignes aux passagers. Le bagagiste de Winnipeg qui, tellement occupé, en a oublié de téléphoner à la maison et dont la femme a envoyé la police à sa recherche, douze heures plus tard.

L'agente à l'enregistrement des passagers, en vacances à Montréal, qui a relevé ses manches pour enregistrer des passagers. Et, ce commandant qui après une journée complète de travail, déplaça des passagers en fauteuil roulant plusieurs heures d'affilée.

Air Canada a une solide expertise dans la gestion des opérations hivernales. Notre réputation en la matière est reconnue partout dans le monde. Les Canadiens et les Canadiennes exigent beaucoup de nous. Nous savons qu'en ces circonstances, souvent hors de notre contrôle, nous en avons déçu plusieurs d'entre vous. Veuillez nous excuser.



AIR CANADA

Bain russe



VLADIMIR SUVOROV REUTERS

QUELQUES MOSCOVITES n'ayant pas froid aux yeux ont pris part, samedi, à un concours de natation dans un des parcs de la ville. La compétition du parc Lyublino est une façon, pour les amateurs de baignade hivernale, de fêter le Noël orthodoxe russe.

EN BREF

Incendie mortel

(PC) — Une femme de 99 ans, grièvement blessée samedi soir dans l'incendie d'une résidence pour personnes âgées de Montréal, a succombé hier à ses brûlures. La nonagénaire avait été brûlée au troisième degré sur 30 % de son corps. On croit que la victime se serait endormie avec une cigarette à la main.

cisé que des tests seraient réalisés pour déterminer l'âge des fossiles. Les résultats devraient être selon lui disponibles dans environ deux ans.

Végétariens unissez-vous!

Chiang Mai, Thaïlande (AP) — Végétariens de tous les pays unissez-vous! Des végétariens des quatre coins du monde entier prennent l'engagement de convertir plusieurs millions de carnivores d'ici la fin du présent millénaire. Ils étaient plus de 400 participants venus de 30 pays à Chiang Mai, en Thaïlande, pour participer au 33^e congrès de l'Union végétarienne internationale, une organisation vieille de 110 ans. Ils ont appelé leurs adhérents à militer en faveur de l'incitation au renoncement à la viande au troisième millénaire. Le congrès s'est fixé pour objectif la conversion de 5 % des gens là où existent des organisations végétariennes. «En dehors de la stricte compassion, il est de l'intérêt de l'humanité d'adopter un régime végétarien si nous voulons éviter la famine, la maladie, la pollution et les dégâts écologiques à grande échelle», a souligné Nitin Mehta, un des organisateurs du congrès. Le mouvement végétarien, qui germe tout juste en Asie, entend aussi contrecarrer le penchant des Asiatiques à singer le régime carnassier des Occidentaux. Cet engouement pour le hamburger va d'ailleurs à contre-courant de traditions végétariennes pourtant bien ancrées dans des pays comme l'Inde, la Chine et le Japon. Le prochain congrès de l'Union végétarienne internationale aura lieu en 2000 à Toronto.

De Trois-Rivières à Nancy

Nancy, France (AP) — Une jeune habitante de Nancy, en France, a demandé l'aide de la police, des associations caritatives et du quotidien régional *L'Est Républicain* pour retrouver David, un sans-abri de 19 ans originaire de Trois-Rivières, dont elle a pu contacter la mère qui le recherchait depuis deux ans. Selon *L'Est Républicain*, qui rapportait hier cette histoire, Yami, une Nançéenne d'une vingtaine d'années, a fait connaissance avec David près de la gare de la ville. Le jeune homme, avec qui elle avait partagé son sandwich, lui a raconté comment il avait quitté sa famille sans prévenir il y a deux ans pour aller rejoindre sa petite amie en Angleterre, et comment, après une série de mésaventures, il avait fini par errer avec son chien dans les rues de Nancy. Le jeune Québécois lui ayant confié qu'il souhaitait revoir sa mère, Yami a décidé de l'aider et a réussi à joindre sa famille, qui désespérait de le retrouver. La meilleure amie de la mère du jeune homme devait prendre l'avion aujourd'hui de Montréal pour rejoindre la Lorraine. Seulement, dans l'intervalle, le jeune David a disparu. La jeune fille a donc lancé un appel pour le retrouver.

Fossiles découverts

Addis Abeba (AP) — Des fossiles qui pourraient être ceux d'un ancêtre de l'homme et seraient vieux de cinq millions d'années ont été découverts en Éthiopie, selon le quotidien en langue anglaise *Ethiopian Herald*. Une équipe de chercheurs représentant 13 pays a découvert les fossiles dans la vallée d'Awash, où des ossements — datant de 3,2 millions d'années — de l'homme Lucy, connu scientifiquement sous le nom d'*Australopithecus afarensis*, avaient été trouvés en 1974, a rapporté hier le journal. L'un des chercheurs, le professeur Tim White de l'université de Californie à Berkeley, a qualifié d'*extraordinaire* la dernière découverte, lorsqu'il en a fait état pour la première fois état vendredi lors d'une réunion à l'université d'Addis Abeba, selon *L'Ethiopian Herald*. Le docteur éthiopien Berhane Asfaw, faisant partie de l'équipe, a déclaré que le fossile d'un crâne d'un hominidé, qui aurait de 2,5 à trois millions d'années avait également été découvert sur le site. Il a pré-

Questions sur le cheptel britannique

Paris (AP) — Alors que l'embargo sur le bœuf britannique — décidé pour cause de maladie de la vache folle — doit être levé en mars prochain, la Cour des comptes européenne vient de transmettre un rapport sur le cheptel britannique qui épingle des défaillances du système d'identification du bétail outre-Manche, révèle l'ex-quotidien du soir *La Croix* dans sa première édition matinale d'aujourd'hui. Ainsi, selon *La Croix*, «des bêtes sinon malades mais à tout le moins suspectes, pourraient échapper à la destruction et être exportées». Selon la Cour des Comptes européenne, les carences dans la tenue de registres complets et fiables pour les animaux compromettent «l'efficacité de toute action concernant le cheptel». Ainsi, parmi les 229 000 animaux abattus en Grande-Bretagne entre août 1996 et juin 1998, dans le cadre d'un plan d'abattage sélectif visant les bêtes les plus susceptibles d'être touchées par la maladie de la vache folle, «la destination de quelque 65 000 têtes de bétail ne peut être établie avec certitude».

• LES ACTUALITÉS •

Roulera, roulera pas?

Les autobus à planchers bas de la STCUM sont tous retirés de la circulation pour une durée indéterminée

Les autobus à planchers bas de la STCUM ont encore une fois été retirés de la circulation, hier, après que des problèmes de décélération furent survenus. La Société de transport s'explique mal ces défauts tandis que le Syndicat des chauffeurs piaffe d'impatience.

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Tous les autobus à plancher surbaissé sur l'île de Montréal demeureront au garage aujourd'hui, après que des nouveaux problèmes de décélération furent survenus sur un véhicule dans la nuit de samedi, ce qui laisse présager une, sinon plusieurs journées de chaos pour les usagers du transport public.

La Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) a annoncé en fin d'après-midi le retrait «pour une durée indéterminée» de ses 360 autobus à plancher bas, ce qui représente le cinquième de la flotte. Une dizaine de circuits d'autobus sont interrompus depuis ce matin. Les usagers du transport public sont invités à se rabattre sur le métro jusqu'à ce que les ingénieurs de la

STCUM et ceux du constructeur NovaBus, propriété de Volvo, trouvent une solution à cet embarrassant problème de décélération. En clair, certains autobus mettent quatre ou cinq secondes à ralentir après que le chauffeur eut retiré son pied de la pédale à gaz. «C'est dangereux pour le public et les chauffeurs», tranche Serge Lavoie, président du Syndicat des chauffeurs de la STCUM, qui ne cache pas son exaspération. «À l'heure actuelle, on en a plein notre casque des planchers bas. Si on pouvait nous donner des "Classic" [l'ancien modèle d'autobus dont la production a été interrompue en 1993] on serait satisfait.»

La décision de retirer des rues tous les autobus à plancher surbaissé a été prise après qu'un véhicule eut connu de nouveaux problèmes de décélération dans la nuit de samedi à dimanche. «Il n'était pas question qu'on retourne sur la route avec ces autobus», affirme Serge Lavoie.

Les experts de la STCUM et de NovaBus croyaient pourtant avoir trouvé la solution à ce vice qui a déjà été observé sur six véhicules la semaine dernière. Un ressort plus puissant avait été installé sur le système de décélération, ce qui avait amélioré le temps de réponse d'une demi-seconde. Mais hier, la porte-parole de la STCUM, Odile Paradis, a avoué que cette mesure n'était pas suffisante. «Je pense que tout est à refaire», estime pour sa part le président du Syndicat des chauffeurs.

Les problèmes de décélération sont survenus sur les séries 16 000 et 17 000, qui correspondent aux premiers modèles d'autobus à plancher bas mis en service. À ce jour, la trentaine de véhicules de la série 18 000, soit la plus récente, n'ont pas connu de tels pépins.

Un service interrompu

Les clients de la STCUM doivent s'attendre à obtenir un service moins efficace au cours des prochains jours, le cinquième de la flotte d'autobus se trouvant en panne sèche. L'organisme a donc pris la décision d'interrompre les voyages sur les lignes suivantes:

14-Amherst, 17-Décarie, 221-Métrobus Lionel-Groulx, 261-Trainbus Saint-Charles (AM), 420-Express Notre-Dame-de-Grâce, 505-Voie réservée Pie-IX et 935-Trainbus Blainville/Centre-ville. Le service normal est également interrompu sur la ligne 11-Montagne mais un service par minibus sera encore une fois offert entre 7h et 19h.

En revanche, le métro passera plus régulièrement sur les lignes 1-verte et 2-orange. La STCUM invite le public à utiliser le service téléphonique TELBUS (288-6287) pour plus de détails.

Les autobus à plancher bas, acquis à 330 500 \$ l'unité depuis 1993, ont connu leur part de problèmes: porte arrière qui s'ouvrait en pleine marche, accélération et freinage brusques, servo-direction défectueuse, boulons qui se dévissent, etc. L'introduction précipitée de ce nouveau modèle sur l'île de Montréal avait provoqué un déluge de plaintes de la part des usagers, qui pestaient essentiellement contre l'étroitesse de l'allée centrale et des places assises. Le président de l'Association des transports urbains du Québec (ATUQ) avait qualifié sans ambages de «ci-trons» les planchers bas il y a moins d'un an.

Économie mondiale en 1999

Le Canada tirera son épingle du jeu

PRESSE CANADIENNE

Londres — L'économie mondiale continuera à ralentir en 1999, ce qui finira la croissance du Canada et la création d'emplois, prédit un groupe d'experts économiques londoniens.

Mais le Canada s'en tirera mieux que la plupart des autres pays de niveau comparable, selon les prévisions que publie aujourd'hui l'Economist Intelligence Unit dans son rapport annuel, *World Outlook 1999*.

C'est la République dominicaine qui connaîtra la plus forte croissance en 1999: son produit intérieur brut augmentera de 6,8 %. La Chine et l'Inde suivront de près, avec des taux de croissance atteignant 6,7 et 6,5 % respectivement. Au bas de l'échelle, la Russie et le Honduras subiront un recul de 6 %.

Selon les projections du groupe d'experts, une société parente du magazine respecté *The Economist*, l'économie mondiale verra son rythme de croissance décliner à 1,3 %. Mais le Canada devrait dépasser cette marque, avec une croissance projetée de 1,9 % de son PIB, affirme Gerard Walsh, rédacteur du rapport. En 1998, l'économie canadienne avait crû de 2,8 %.

«Si vous regardez ses principaux concurrents, les économies des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), c'est en fait une assez bonne performance», signalait M. Walsh en entrevue. «C'est plus élevé que l'Allemagne, que les États-Unis, que le Royaume-Uni.»

Si la prédiction se confirme, ce serait la première fois depuis 1994 que l'économie canadienne devancerait celle des États-Unis, son principal partenaire commercial. Le rapport prédit une croissance de 1,6 % pour l'Amérique du Nord.

Des 186 pays évalués dans le rapport, le Canada devrait se classer 72^e pour la croissance — ce qui est respectable pour l'économie d'un pays développé.

«Comparé aux économies du G 7, ce n'est pas pire que la moyenne des pays du G 7. En fait, c'est probable-

ment un peu mieux», a estimé M. Walsh. Les auteurs du rapport *World Outlook* admettent cependant que leurs projections pourraient s'avérer trop optimistes. Ils assument en effet que l'économie de l'Amérique latine n'entrera pas en crise, que la Russie ne connaîtra pas d'autre dégringolade et que le ralentissement en Amérique du Nord sera ordonné.

Dans le cas contraire, cela pourrait altérer de manière significative les performances économiques globales en 1999, admet M. Walsh.

Un autre facteur de risque, pour l'Amérique du Nord, réside dans la réaction des consommateurs au ralentissement économique. La consommation personnelle au Canada — qui a alimenté l'économie canadienne au fil des crises de l'an dernier — devrait se modérer, passant de 3 à 1,9 % en 1999.

Projections trop optimistes?

Mais si les consommateurs prennent peur et restreignent davantage leurs dépenses, prévient M. Walsh, alors les projections du rapport s'avèreraient beaucoup trop optimistes. Le rapport prévoit que le taux d'inflation au Canada demeurera faible (1,5 %), tout comme la valeur de la devise, qui devrait se chiffrer en moyenne à 68,5 cents, contre 67,6 cents en 1998.

Le groupe d'experts prédit également que la croissance économique va freiner les gains impressionnants réalisés en matière de création d'emplois en 1998, sans qu'on doive s'attendre à un recul draconien.

Toujours selon *World Outlook*, le pire est passé au chapitre de la chute spectaculaire des prix des matières premières, qui baisseront en moyenne de 1,5 % en 1999, contre 16 % en 1998. Les prix de certaines matières monteront même au cours de l'année.

En revanche, les perspectives demeurent sombres en matière d'échanges commerciaux, et on ne s'attend à aucune amélioration sur ce front en 1999.

Ruée sur les vins fins



MARTIN C. CHAMBERLAND

STARR GRAY effectuait ses emplettes à la «S.A.Q. Sélection» de l'avenue Président-Kennedy, hier à Montréal, avant l'augmentation des tarifs. Dès aujourd'hui, le prix de plusieurs vins et alcools augmente, dans certains cas jusqu'à 20 %. Les hausses sont dues à la révision des taux de change et à l'augmentation des prix de gros par les fournisseurs... notamment les producteurs de champagne, qui prévoient une hausse de la demande à l'approche de l'an 2000. Les succursales de la Société des alcools ont été prises d'assaut ce week-end et, à bien des endroits, les consommateurs ont pratiquement vidé les rayons de vins fins. À la succursale de l'avenue Président-Kennedy, on était presque à cours de champagne, hier en fin de journée.

Chrétien a l'âge de la retraite

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Soufflant aujourd'hui ses 65 bougies, le premier ministre Jean Chrétien est maintenant citoyen de l'âge d'or.

L'opposition à la Chambre des communes a beau marteler que M. Chrétien est l'homme du passé, celui-ci glisse vers ses 65 ans en faisant peu de bruit.

Une porte-parole du bureau du premier ministre a même affirmé que la journée d'aujourd'hui serait «une journée de travail normale, comme n'importe quelle autre», bien qu'une fête puisse avoir lieu à la résidence du 24 Sussex, à Ottawa, au cours de la semaine.

Quant à savoir si M. Chrétien serait prêt à se retirer de ses fonctions, il avait lui-même démenti ces rumeurs de démission, lors d'un congrès du parti tenu en mars 1998, en indiquant que la majorité recueillie aux élections de 1997 était la plus importante jamais obtenue par un premier ministre libéral.

Le plus vieux premier ministre de l'histoire a également été le premier, John A. MacDonald ayant tenu les rênes du gouvernement jusqu'à l'âge de 76 ans, en 1891.

M. Chrétien a passé la journée d'hier à Morin Heights, dans les Laurentides, avec sa famille, où il a pour la première fois tâté du surf des neiges.

Michel PLAISANT

Excel 97 pour Windows 95/98/NT

106 pages - 15,50 \$

Les Éditions GUÉRIN (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies

Les sceptiques se moquent des sombres prédictions de l'an 2000

Toronto (PC) — Des avions qui tombent du ciel, des pannes d'électricité à grande échelle, des réseaux informatiques hors service, une pénurie d'eau et de nourriture: tels sont les scénarios du 1er janvier de l'an 2000 qui en inquiètent plus d'un.

Mais ce ne sont rien de plus que des superstitions farfelues, affirment certains sceptiques. Ce fut le cas au Moyen Âge et c'est le cas aujourd'hui, 1000 ans plus tard. «Nous sommes aussi crédules et superstitieux que toujours», croit Mark Kingwell, professeur associé en philosophie à l'Université de Toronto.

Son homologue Bob Martin, de l'Université Dalhousie, à Halifax, affirme que le sentiment de panique qui envahit plusieurs personnes n'est rien de bien nouveau.

Des documents historiques montrent que les gens étaient terrifiés dans les derniers jours de 999, la population européenne s'inquiétant alors de l'arrivée d'un antéchrist ou de la fin du monde. La

terminologie était alors religieuse. Les sombres prédictions ont souvent été associées à la «magie des chiffres», dit M. Martin. Ce phénomène s'applique encore aujourd'hui. «Au-delà du bogue informatique, il y a une peur bleue de la magie des chiffres, comme si cela avait quelque effet que ce soit sur la vie.» Il avance que les gens s'accrochent au bogue pour justifier cette peur du mystique.

Pour sa part, M. Kingwell croit que la population est si dépendante de la technologie informatique que l'éventualité d'un problème généralisé est très troublante. Paul Hoffert, directeur du Centre de recherche Cultech à l'Université York, est d'avis que la question du millénaire a été largement surexploitée. Exception faite des bogues d'ordinateur, prévoit un problème à l'aide de la technologie informatique est simple.

Ce dernier ne serait d'ailleurs pas surpris si l'an 2000 engendrait moins de problèmes que la crise du verglas de janvier 1998.

Un pacifiste canadien en cour en Israël

Hébron (AP-PC) — Un pacifiste canadien, Pierre Shantz, doit comparaître en cour en Israël, aujourd'hui, pour y être accusé de s'être interposé face à des militaires israéliens aux prises avec des manifestants palestiniens à Hébron, en Cisjordanie.

M. Shantz, 24 ans, d'Elmira, en Ontario, et plusieurs autres membres des Christian Peacemaker Teams, dont le siège est situé à Chicago, ont été déplaçés de force par la police israélienne après qu'ils eurent pris position face aux troupes israéliennes chargées de surveiller quelque 200 protestataires palestiniens tentant de se rendre jusqu'à une mosquée, en dépit d'un couvre-feu imposé par Israël à Hébron.

«Nous pensions que nous devions aller au-devant pour dire aux soldats de ne pas tirer parce qu'il s'agissait d'une manifestation pacifique», a déclaré Sara Reschly, 26 ans, de l'Iowa, arrêtée en compagnie

de Shantz, mais relâchée hier soir. «Les soldats se sont mis à prendre la rue d'assaut, leurs fusils pointés [en direction des manifestants], a-t-elle ajouté. Nous avons crié: «Ne tirez pas.»» Linda Menuhin, porte-parole de la police israélienne, a indiqué que les deux pacifistes avaient été arrêtés pour s'être interposés face aux policiers et pour avoir agressé l'un d'eux. Reschly a nié ces accusations. Un autre membre des Christian Peacemaker Teams sur place lors de la manifestation, Mark Frey, a dit avoir vu un soldat gifler Shantz à deux reprises. Il a ajouté que le pacifiste ontarien, qui demeurait hier soir en détention, n'avait pas répliqué. Selon un porte-parole de la section ontarienne des Christian Peacemaker Teams, Doug Pritchard, Shantz pourrait voir sa détention prolongée ou encore il pourrait être déporté ou tout simplement libéré, lors de sa comparution d'aujourd'hui.

Les insectes «étrangers» à l'assaut des forêts nord-américaines

PRESSE CANADIENNE

Fredericton — Les insectes étrangers et les champignons ont toujours voyagé dans des boîtes et en s'accrochant au bois d'œuvre, mais la globalisation des marchés aura eu pour effet d'accélérer leur immigration illégale. Des spécialistes en foresterie commencent à s'inquiéter.

«Nous connaissons la gravité des dommages que peuvent causer des insectes provenant de l'étranger», affirme Eric Allen, chercheur au Service canadien de la forêt (SCF), en Colombie-Britannique.

«Dans leur environnement naturel, poursuit M. Allen, leur comportement est régi par les prédateurs et parasites ayant évolué avec eux au fil du temps. Mais lorsqu'ils trouvent un nouvel environnement, comme en Amérique du Nord, ils arrivent seuls et donc leur population peut grimper en flèche.»

Les insectes étrangers ont déjà modifié le paysage des forêts nord-américaines: dans l'est du continent et le Mid-West américain, la maladie hollandaise de l'orme a déjà fait des ravages et la population de marronniers américains a également subi son propre fléau.

Question d'enrayer le problème, le

gouvernement canadien a implanté certaines mesures visant à régir le commerce avec son quatrième plus important partenaire commercial, la Chine. Celle-ci a beau exporter beaucoup de biens au Canada, elle a aussi exporté un insecte des plus nuisibles: le coléoptère longicorne asiatique.

Cette dernière est déjà en train de massacrer des érables et des peupliers dans les régions de New York et de Chicago. La menace pour les érables canadiens étant énorme, le Canada oblige maintenant la Chine à n'envoyer que des caisses en bois traité chimiquement ou à la chaleur.

Un collègue du SCF, Ed Hurley, croit même que les dommages ne sont pas que forestiers mais aussi commerciaux. Il craint qu'une simple infestation quelconque part au Canada soit perçue par des partenaires commerciaux comme un problème généralisé.

Et si M. Allen blâme la croissance rapide du commerce international, il souligne aussi l'évolution des moyens de transport. «Nos problèmes auparavant, c'était les ports. Maintenant, la marchandise voyage par avion ou par conteneur et même si elle s'arrête à un port, elle n'y est pas examinée pour autant.»

loto-québec



Tirage du
99-01-09

1 3 18 23 24 35

Numéro complémentaire: 29

résultats

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 10 000 000,00 \$
5/6+	11 96 775,00 \$
5/6	430 1 980,50 \$
4/6	27 543 59,20 \$
3/6	508 726 10 \$
Ventes totales: 27 075 760 \$	
Prochain gros lot (approx.): 2 000 000 \$	



Tirage du
99-01-09

4 9 14 17 24 45

Numéro complémentaire: 25

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000 \$
5/6+	0 50 000 \$
5/6	32 500 \$
4/6	1 552 50 \$
3/6	27 563 5 \$
Ventes totales: 652 257 \$	



Tirage du
99-01-08

NUMÉROS	LOTS
231733	100 000 \$
31733	1 000 \$
1733	250 \$
733	50 \$
33	10 \$
3	2 \$



Tirage du
99-01-08

NUMÉROS	LOTS
391609	100 000 \$
91609	1 000 \$
1609	250 \$
609	50 \$
09	10 \$
9	2 \$

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 4 000 000,00 \$
6/7+	0 113 545,50 \$
6/7	40 2 483,80 \$
5/7	2 465 143,90 \$
4/7	51 784 10 \$
3/7+	48 304 10 \$
3/7	431 904 partic. gratuite
Ventes totales: 6 242 028 \$	
Prochain gros lot (approx.): 5 500 000 \$	

TVA, le réseau des tirages

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

• LES ACTUALITÉS •

COLLOQUES & CONFÉRENCES

RENCONTRE LITTÉRAIRE
AVEC MARIE-ANDRÉE
LAMONTAGNE
Exotica Outremont
12 janvier
Stéphane Stapinsky: 279-2846

Marie-Andrée Lamontagne est l'auteur du roman *Vert*, publié chez Lemeac, et de l'anthologie *Blaise Pascal, mystique*, éditée chez Fides. Elle livrera au cercle «Le fin mot de l'histoire» et à tous les amateurs intéressés sa conception de l'écriture, de ses influences, et autres secrets d'écriture...

LA GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DANS LES PME: PREMIERS CONSTATS QUÉBÉCOIS

HEC
22 janvier
Renseignements: 343-6193

La santé et la sécurité du travail dans les PME est une préoccupation grandissante. Il apparaît que l'on connaît mal la dynamique de la Commission de la santé et de la sécurité du travail dans ce type d'établissement. À partir de cas des secteurs de la fabrication de produits en métal et de l'habillement, il sera question de représentation de la CSST, des modes de gestion de prévention, etc. Danièle Champoux et Pierre Brun expliquent.

L'ÉRABLE PIQUÉ: PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Centre de foresterie des Laurentides
4 février

Suzanne Doré: (418) 648-3927
ou <http://www.cfl.forestry.ca/6.htm>

L'érable piqué est un bois fort recherché par l'industrie du déroulage et du placage. Ce bois est constitué de mouchetures qui, lorsque correctement distribuées sur des billes de dimension et de qualité adéquates, augmentent la valeur du bois de façon significative.

Isabelle Quentin:
iquentin@sim.qc.ca

Les discussions sur l'union sociale commencent à Halifax

Halifax (PC) — Les ministres des provinces responsables de l'union sociale se réunissent aujourd'hui à Halifax pour discuter stratégie et passer en revue leurs positions sur l'encadrement du pouvoir de dépenser en matière de programmes sociaux au pays, avant de reprendre les négociations avec Ottawa.

La ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, se joindra à eux pour la journée de demain.

Au cours du week-end, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Joseph Facal, disait souhaiter un déblocage. «*Nous espérons à Halifax trouver en face de nous un interlocuteur qui fera preuve de souplesse et non de rigidité. Nous y allons donc comme nous y allons depuis le début: avec un esprit d'ouverture et de bonne foi*», affirmait-il vendredi.

Mais les Canadiens seraient en droit de se demander si ces pourparlers ont une utilité pratique, ou s'ils ne sont rien d'autre qu'une lutte de pouvoir politique.

«*Certains ont exprimé l'opinion qu'Ottawa veut tout le pouvoir; d'autres estiment que les provinces veulent tout le pouvoir*», a déclaré le premier ministre ontarien, Mike Harris. «*Lorsqu'il est question de santé, la question n'est pas le pouvoir: c'est de savoir comment nous pouvons travailler en coopération pour fournir [aux Canadiens] un système de soins de santé de la plus grande qualité possible*».

Le premier ministre Jean Chrétien a accepté il y a un an l'ouverture de pourparlers sur l'union sociale. Les discussions ont pris une tournure plus animée quand le premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, en a fait un enjeu de sa récente campagne électorale.

Au cœur de ces négociations: qui a le droit de percevoir des impôts, le pouvoir de dépenser de l'argent, de fixer les règles et de profiter de la visibilité politique que confèrent les programmes sociaux?

Les provinces veulent qu'Ottawa obtienne leur accord avant d'implanter de nouveaux programmes ou de modi-

fier les programmes existants, même si le fédéral en finance la totalité.

Elles réclament aussi le droit de retrait de programmes à frais partagés avec pleine compensation financière. «*Les priorités des budgets en santé peuvent différer d'une province à l'autre*», explique un fonctionnaire qui préfère ne pas être nommé.

A son avis, il serait très difficile pour Ottawa de prendre un élément du système de santé et d'affirmer qu'il s'agit d'une priorité nationale uniforme dans toutes les provinces, et que tous les fonds fédéraux doivent être alloués à cela partout. Ce serait plus facile, poursuit-il, si Ottawa parlait en termes de normes nationales plutôt que de priorités.

Tout ce qu'il faut pour en venir à une entente, estime le fonctionnaire, ce sont, de la part des provinces, des engagements clairs en matière de dépenses, et de la part du fédéral, la promesse qu'Ottawa «*ne va pas compiquer ceci en imposant les mêmes priorités*» à tous.

Selon une étude menée en France

Les soins médicaux provoquent toujours des accidents graves

Washington (AFP) — Les soins médicaux provoquent le même pourcentage d'hospitalisations en unités de soins intensifs qu'il y a 25 ans, malgré les progrès de la médecine, indique une étude réalisée en France dans un établissement de Compiègne.

Cette enquête, parue aujourd'hui dans la revue *Archives of Internal Medicine*, indique qu'en 1994, 10,9 % des malades reçus dans l'unité de soins intensifs, soit 68 sur 623 avaient un traumatisme dû à un traitement. Une étude réalisée il y a 25 ans avait donné un résultat similaire.

Le principal auteur de l'article, le Dr Bruno Darchy, du centre hospitalier de Compiègne, précise que les causes de ces traumatismes étaient l'absorption de médicaments (41 cas), des actes médicaux (12) et des actes chirurgicaux (15). Selon lui, 51 % de ces cas auraient pu être évités.

Les 68 malades ont été hospitalisés pour un total de 472 jours, 13 % d'entre eux sont morts et le coût de leurs soins s'est monté à 688 470 dollars, note encore le Dr Darchy.

La stabilité de ces taux d'hospitalisation des suites de soins médicaux sur une période de 25 ans est «une surprise», soulignent les auteurs de l'étude.

En effet, selon eux, «*auraient pu être enregistrées soit une baisse du fait de meilleurs diagnostic, traitements et prophylaxie pour ce type d'affections, soit une hausse due aux traitements plus puissants et plus traumatisants dispensés à des malades plus gravement atteints et plus âgés qu'autrefois*». «*Les deux tendances, déclarent-ils, pourraient s'être annulées*» pour aboutir à cette étonnante stabilité.

Des planètes en orbite autour de deux étoiles

PAUL RECER
ASSOCIATED PRESS

Austin (Texas) — Tout indique, selon de nouveaux indices relevés par le télescope spatial *Hubble*, que des planètes existent en dehors de notre système solaire, en orbite autour d'étoiles relativement proches.

Des images prises par *Hubble* montrent en effet des «anneaux de poussière» autour de deux étoiles, anneaux qui auraient été sculptés par des planètes non détectables avec les moyens actuels. Cette découverte a été annoncée la semaine dernière à la réunion annuelle de la Société astronomique américaine qui s'est tenue à Austin au Texas.

Les étoiles concernées (HR-4796A et HD-141569), situées à environ 300 années-lumière de la Terre, sont deux fois plus grosses que notre Soleil mais beaucoup plus brillantes et beaucoup plus jeunes car elles n'auraient que dix millions d'années (contre quatre milliards d'années pour notre système solaire).

Autour de ces deux étoiles, *Hubble* a vu d'immenses disques de poussière qui auraient été formés par des planètes de la même manière que les lunes de la planète Saturne ont généré ses anneaux.

L'existence de tels anneaux avait été suggérée par d'autres études mais les images de *Hubble* sont les pre-

mières qui en apportent la preuve, explique Bradford Smith de l'université d'Hawaï, l'un des membres de l'équipe d'astronomes qui les a analysées.

La formation de tels anneaux s'inscrit dans un processus permettant de bâtir une structure comme celle de notre système solaire.

Le processus débute lorsque poussières et gaz se combinent pour former une étoile et des planètes. Lorsque l'étoile atteint une masse suffisante, démarre la réaction en chaîne permettant la mise à feu nucléaire. Le rayonnement et la chaleur balayent alors la poussière et le gaz résiduels, laissant les jeunes planètes et

quantité de gros rocs en orbite. Dans ce chaos en voie d'organisation, ces astéroïdes se percutent et créent la fameuse poussière. Sous l'influence de la force gravitationnelle, celle-ci forme un disque immense. D'ailleurs dans notre système solaire, il existe toujours un tel anneau de poussière mais il est très résiduel en raison de son âge.

Les images de *Hubble* ont été prises par un appareil spécial qui permet de photographier les alentours d'une étoile en bloquant la lumière aveuglante du centre. Le professeur Smith a souligné que les deux anneaux détectés étaient extrêmement diaphanes: les détecter reviendrait à tenter de voir une petite pièce de monnaie située à six kilomètres de distance.

Le Dr Kiriko sur le Net Suicide par Internet; faut-il accuser la Toile, ou la société?

JOJI SAKURAI
ASSOCIATED PRESS

Tokyo — Il se faisait appeler Docteur Kiriko, par allusion au médecin spécialisé dans l'euthanasie héros d'une bande dessinée populaire japonaise, et il promettait aux internautes perturbés un soulagement rapide... et définitif, grâce à des pilules de cyanure de potassium.

Cette affaire a montré qu'il existait de nombreux sites d'encouragement au suicide sur le réseau informatique mondial, fournissant de nouvelles armes à ses détracteurs, qui réclament son placement sous étroite surveillance. Certains experts estiment que c'est surtout révélateur d'un malaise général de la société nipponne.

Selon la police, le professeur de sciences Nawaki Hashimoto, 27 ans, enseignant à Sapporo dans le nord du Japon, avait utilisé sa position pour se procurer 500 g de cyanure de potassium: de quoi tuer 3000 personnes. Il s'est lui-même suicidé le 15 décembre. Son site a été rapidement fermé, mais plusieurs «sites-miroirs» (identiques) sont apparus dans les jours suivants.

Une femme au chômage de Tokyo, qui s'était procuré du cyanure sur le site du «Dr Kiriko» par l'intermédiaire d'une connaissance rencontrée lors d'un séjour hospitalier, est morte également le 15 décembre. Son amie a manqué son suicide et a été hospitalisée. Une autre femme a mis fin à ses jours après avoir reçu du cyanure du «Dr Kiriko», mais le lien entre ces deux événements n'est pas clairement établi. Sur huit personnes qui avaient

commandé du cyanure sur le site, six ont été livrées par la poste. Elles ont payé un total de 2600 dollars pour ces pilules qui avaient coûté environ 25 dollars.

Cette affaire a déclenché un débat sur les informations diffusées sur la Toile. «*On ne doit pas oublier que le danger d'un «piège de la mort» rôde dans l'âge de l'information*», dramatisait vendredi le journal populaire *Mainichi*. Le *Yomiuri*, premier par sa diffusion, en appelait à un renforcement de la surveillance des informations circulant sur Internet.

L'affaire Kiriko vient alimenter les inquiétudes du gouvernement japonais qui s'interroge sur le contrôle des données diffusées sur le réseau. Aucune stratégie n'a pour le moment émergé des discussions, qui n'en sont qu'à un stade préliminaire.

En lui fournissant le mot «suicide», un moteur de recherches japonais a trouvé plus de 20 000 références sur le Net. La plupart des sites tentent d'empêcher le passage à l'acte, mais un certain nombre expliquent comment en finir sans faillir.

Pourtant, de nombreux experts estiment que la critique est injuste. «*Les mêmes délits pourraient être commis par téléphone et on ne penserait pas à imposer une surveillance plus stricte sur ce réseau*», déclare Atsushi Aiba, professeur de sociologie à l'université de Shizuoka.

Pour le professeur de sociologie Hiroyoshi Ishikawa, de l'université de Seijo, l'affaire révèle un mal-être général. «*Les jeunes Japonais ont de plus en plus de mal à communiquer, alors ils trouvent du réconfort sur Internet. Le problème est amplifié lorsqu'ils sont suicidaires*».

Contre les fusions des chaînes d'épicerie «Ces compagnies ont décidé d'abolir la concurrence alors que ça devenait intéressant»

PRESSE CANADIENNE

Toronto — Convaincu que les récentes prises de contrôle par les chaînes d'épicerie Loblaw et Sobeys nuisent à l'industrie canadienne de l'alimentation, un responsable de l'Association des consommateurs du Canada (ACC) recommandera cette semaine que celle-ci s'oppose aux fusions annoncées.

Le président du comité d'étude du commerce à l'ACC, Robert Kerton, s'inquiète de l'érosion de la concurrence au Québec et en Ontario. «*Ces compagnies ont décidé d'abolir la concurrence alors que ça devenait intéressant*», disait-il la semaine dernière.

M. Kerton s'indigne surtout du fait que Provigo ait mis un frein à sa pénétration du marché ontarien — avec les bannières Maxi et Loeb — et qu'il surgisse soudainement une trêve au Québec au moment même où Loblaw se faisait de plus en plus combatif dans les plates-bandes de Provigo.

Le Bureau fédéral de la concurrence se penche actuellement sur l'impact qu'entraînerait une décision permettant à Loblaw d'acquiescer Provigo, pour 1,7 milliard, et à Sobeys Canada de garder le contrôle du Groupe Oshawa, ac-

quis pour 1,5 milliard. C'est que ces quatre chaînes comptent pour près de la moitié des ventes annuelles des supermarchés au Canada, évaluées à 54 milliards. Le chiffre d'affaires du géant Loblaw-Provigo serait donc de 17 milliards, tandis que celui de Sobeys-Oshawa grimperait à quelque 11 milliards. Si Loblaw domine surtout en Ontario et dans les Maritimes, Provigo a pour sa part fait du Québec son territoire de prédilection.

Au pays, croit Me Michael Kelen, un avocat pour l'ACC, n'importe quelle combinaison de quatre principales chaînes d'épicerie constitue toujours entre 70 et 85 % du marché.

Le Bureau fédéral de la concurrence a déclaré que Loblaw et Sobeys avaient accepté de ne pas fusionner leurs actifs tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas avalisé ces unions. Selon M. Kerton, le rôle du Bureau consiste à entretenir un climat de saine concurrence, de sorte que des nouveaux joueurs puissent eux aussi tenter leur chance sur le marché.

Également économiste à l'Université de Waterloo, M. Kerton est d'avis que la concentration des supermarchés et des grossistes était élevée avant même les récentes prises de contrôle.

La Division Scolaire D'Agassiz #13

cherche à combler ce poste temporaire à temps-plein

École Beausejour Elementary School, Beausejour, Manitoba - double voie M-4
Enseignant(e) de 1^{re} année immersion française; arts plastiques 2/3^e et Grade 4 Art, 1 février 1999 au 30 juin 1999.

Pour plus de renseignement contactez: Patricia Thibault, Téléphone 1-204-268-2664. Veuillez adresser votre demande et soumettre votre curriculum vitae complet en y indiquant les noms de trois personnes pour fin de références d'ici le 13 janvier 1999 à:



M. W. Klassen
Directeur général
Division Scolaire D'Agassiz No. 13
C.P. 1206, Beausejour, MB R0E 0C0
Télécopieur - 1-204-268-4149

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER

Le Théâtre Denise-Pelletier est à la recherche d'une personne pouvant assumer, dès le mois de février, les responsabilités et les fonctions de la

Direction des communications

Sous l'autorité des directions générale et artistique, cette personne devra:

- déterminer les grands axes de communications de la compagnie auprès du public scolaire et du grand public;
- concevoir les campagnes promotionnelles de la saison et des spectacles;
- superviser le contenu rédactionnel du programme des spectacles et en assurer la coordination;
- organiser les activités de sensibilisation à l'intention du milieu scolaire;
- planifier et négocier les échanges de services en publicité.

Cette personne devra obligatoirement avoir une connaissance du milieu théâtral et de l'éducation, posséder une excellente maîtrise du français parlé et écrit, être apte à travailler en équipe et dans des délais extrêmement serrés. De plus, la connaissance des logiciels Word, Excel et Access est un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 janvier 1999 par la poste uniquement à l'adresse suivante:

Théâtre Denise-Pelletier
Poste de direction des communications
4353, rue Ste-Catherine Est
Montréal (Québec)
H1V 1Y2

CONCEPT-ACTION MULTIMÉDIA

CONCEPT-ACTION MULTIMÉDIA SPÉCIALISÉE DANS LA CONCEPTION DE TITRES À HAUT CONTENU SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES

RECHERCHE:

UNE ASSISTANTE - COORDONNATEUR, TRICE EN PRODUCTION

Excellente connaissance de Word, File Maker, MS Projet, Internet. Familier des environnements informatiques PC et Mac. Très bonne rédaction française et anglais opérationnel.

Organisé(e), bonne adaptation, communicateur, trice aimant le travail en équipe. Exigences

BAC en Administration avec une spécialisation multimédia serait un atout ou une expérience professionnelle équivalent.

UNE ADJOINTE DE DIRECTION - SECRÉTAIRE

Profil: BAC en administration ou HEC

Très organisé(e), parfaitement bilingue, connaissances financières (budgétisation) très bon contact téléphonique.

Excellent français, logiciels: MS Projet, File Maker, courrier électronique, excel, Microsoft Office

Concept-Action a conçu le double-cédérom «L'ENCYCLOPÉDIE DE INFORROUTE».

Veuillez-nous faire parvenir votre curriculum vitae au (514) 866-1153 ou par la poste au:

CONCEPT-ACTION INC. • 1396, RUE STE-CATHERINE OUEST • BUREAU 318 • MONTRÉAL (QUÉBEC) • H3G 1P9

PROFESSEUR-E-S RÉGULIER-ÈRE-S

DÉPARTEMENT D'ARTS PLASTIQUES (2 POSTES)

A — PRATIQUE ARTISTIQUE : LA PHOTOGRAPHIE
B — PRATIQUE ARTISTIQUE : LA SCULPTURE

SOMMAIRE DES FONCTIONS

- Enseignement et encadrement aux trois cycles d'études universitaires en arts visuels dans le domaine de la création en photographie (poste A) ou en sculpture (poste B)
- Recherche et création artistique
- Services à la collectivité

EXIGENCES

- Maîtrise en arts ou dans un domaine connexe, ou l'équivalent
- Production artistique soutenue et diffusion dans des réseaux reconnus dans le milieu artistique
- Poste A : connaissance pratique de la photographie (argentique, non argentique et numérique) et réflexion théorique critique sur la photographie et son inclusion dans le processus de création
- Poste B : connaissance pratique et réflexion théorique critique sur la sculpture et sur son insertion dans différents contextes
- Expérience de quatre années en enseignement au niveau universitaire ou collégial ou expérience pertinente équivalente
- Maîtrise du français parlé et écrit

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : 1^{er} juin 1999

TRAITEMENT : Selon la convention collective UQAM-SPUQ

L'Université a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les professeurs et un programme d'équité en emploi pour les femmes, les membres des minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le choix de la personne et l'engagement devront se faire dans le respect des lois en matière d'immigration.

L'UQAM, par sa «*Politique institutionnelle de recrutement de nouvelles ressources professionnelles*», recherche les ressources humaines les plus qualifiées afin de s'assurer un développement de qualité dans tous les domaines d'activité, tout en assurant le renouvellement et le rajeunissement de son corps professoral.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, accompagné de documentation visuelle, dossier de presse, etc., et incluant trois lettres de recommandation, avant le 12 février 1999, 17 h, à:

M. Claude Mongrain, directeur
Département d'arts plastiques
Université du Québec à Montréal
C.P. 8888, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Téléphone : (514) 987-3000, poste 6775#
Télécopieur : (514) 987-4047
Courriel : dep.arts_plastiques@uqam.ca
Internet : <http://www.er.uqam.ca/nobel/dep/parp> ou <http://www.rhu.uqam.ca>

Il est fortement conseillé aux personnes intéressées de se procurer la description détaillée des postes en visitant les sites Internet mentionnés ci-dessus ou en communiquant avec le 987-3000, poste 6775#.

UQAM

L'avenir est ici

SPÉCIAL

Perspectives
économiques

Publié le samedi 23 janvier 1999
Tombée publicitaire le lundi 18 janvier 1999

LE DEVOIR

♦ CARRIÈRES ET PROFESSIONS ♦

CLSC SAINT-MICHEL

CHEF DE SERVICE
À LA DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX
D'ACCUEIL, DE SANTÉ ET SOCIAUX ET
DES SERVICES AUX ADULTES

Mandat : Sous l'autorité du supérieur immédiat, vous dispensez, avec votre équipe, les services et programmes préventifs et curatifs sous votre juridiction (accueil, archives, prélèvements, services sociaux et de santé avec et sans rendez-vous, soins post-hospitaliers en CLSC et info-santé).

Vous assurez l'encadrement administratif et clinique du personnel de ces programmes. Vous privilégiez une philosophie d'intervention axée sur la responsabilisation des personnes, le respect et l'autonomie des individus, le maintien en milieu de vie naturel et l'approche communautaire. Vous assumez la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles sous votre responsabilité.

Exigences : Vous faites preuve de leadership, savez mobiliser le personnel et suscitez leur participation active au processus de résolution de problèmes. Vous avez une grande tolérance au stress. Vous avez développé une capacité à gérer les aspects professionnels et cliniques du travail, ainsi qu'au travail en équipe.

■ Diplôme de 1^{er} cycle en sciences de la santé ■ Expérience de trois à cinq ans à titre de gestionnaire ■ Expérience d'intervention clinique de quelques années de préférence en santé mentale, et expérience d'intervention en situation de crise et d'urgence ■ Membre de l'Ordre professionnel des infirmières et infirmiers du Québec ■ Connaissance de l'anglais ■ Expérience en CLSC, un atout.

Classe salariale : La rémunération et les avantages sociaux sont conformes aux politiques applicables aux cadres du secteur de la santé et de services sociaux, soit la classe 13 (maximum 57 971\$).

Durée de l'affichage : jusqu'au 22 janvier 1999

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au **CLSC SAINT-MICHEL, Concours « Chef de service (service d'accueil) », 7950, boul. Saint-Michel, Montréal (Québec) H1Z 3E1. Télécopieur : (514) 374-9180.**

Seules les personnes retenues seront contactées.

Avec vous... au besoin



ORTHOPHONISTE BILINGUE

Poste à pourvoir immédiatement
(Contrat jusqu'au 31 mars 2000)

L'Alliance orthophonique de Thames Valley a été créée récemment pour superviser l'amélioration des services communautaires d'orthophonie à l'intention des enfants d'âge préscolaire dans la région de Thames Valley. L'Alliance négocie des contrats avec les organismes locaux pour la prestation des services. Les personnes qualifiées sont invitées à présenter leur candidature à ce poste à pourvoir immédiatement. Afin d'aider l'Alliance à répondre aux objectifs de cette nouvelle initiative dans la ville de London (Ontario), la personne choisie veillera au dépistage, à l'évaluation, à la prise en charge et au traitement des enfants d'âge préscolaire ayant divers troubles de la parole et du langage, à l'éducation des parents et des soignants ainsi qu'aux relations publiques et à la diffusion de renseignements auprès des communautés francophones et anglophones.

La personne choisie travaillera pour un fournisseur de services désigné par l'Alliance, en étroite collaboration avec le responsable du système auprès de l'Alliance.

Les personnes intéressées par ce poste devront posséder les qualités suivantes: maîtrise en orthophonie, admissibilité à l'OA00 et certificat de l'ACOA. De plus, elles auront, de préférence, acquis récemment de l'expérience pertinente auprès des enfants d'âge préscolaire. Elles devront posséder des compétences reconnues dans la prestation de services d'évaluation et de traitement, en français et en anglais.

La valeur de ce contrat se chiffre à 60 000 \$ par année (avantages sociaux non compris). Les personnes qualifiées doivent présenter leur curriculum vitae au plus tard le 31 janvier 1999 à:

Manuela Giuliano
a/s du Conseil régional de santé de
Thames Valley
Édifice Mogensson
100, cercle Collip, bureau 105
UWO Research Park
London (Ontario) N6G 4X8

Tél.: (519) 858-5015
Télé.: (519) 858-5016
Courriel électronique:
mgiuliano@tvdh.on.ca

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE (CUSB) recherche des professeurs de carrière et des praticiens pour l'offre de son nouveau programme de baccalauréat en administration des affaires. L'implantation de ce programme se fera de façon graduelle sur une période de trois ans.

Afin d'assurer le succès de ce programme, le CUSB est à la recherche de candidates et de candidats dynamiques et innovateurs prêts à jouer un rôle clé dans l'essor du nouveau programme d'études.

Une préférence sera accordée aux candidates et aux candidats qui peuvent enseigner dans plusieurs domaines, faire preuve d'excellence dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, assumer différentes tâches administratives et participer à des activités de rayonnement dans le milieu des affaires et dans les relations internationales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, d'une description de leur domaine de compétence ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de deux personnes pouvant fournir des références, avant le **15 février 1999 à Madame Raymonde Gagné, directrice des nouveaux programmes.**

Ces postes sont disponibles sous réserve d'approbation budgétaire. Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyennes et aux citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface
(Manitoba) R2H 0H7
Téléphone: (204) 233-0210
Télécopieur: (204) 235-4489
rgagne@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mba.ca



120004 115

Carrières
&
Professions

Soyez
aux
aguets.

À compter du
30 janvier, les
carrières et
professions seront
publiées les
samedis et les
mercredis dans
Le Devoir.

Renseignements :
Christiane Legault,
(514) 985-3316

LE DEVOIR

INSTITUT DE RECHERCHE EN POLITIQUES PUBLIQUES

IRPP

Présidence

Situé à Montréal (Québec), l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP) est un organisme national et indépendant, à but non lucratif, qui existe depuis 1972. Il a pour mission de favoriser le développement de la pensée politique au Canada, par son appui et son apport à un processus élargi, plus éclairé et plus efficace d'élaboration et d'expression des politiques publiques. L'IRPP a pour mandat d'entreprendre des recherches sur les enjeux politiques auxquels le Canada sera confronté à moyen terme. L'Institut favorise une large diffusion des principaux résultats de ses recherches et encourage une approche non-partisane dans la discussion et l'évaluation des différentes options politiques.

De tous les instituts de recherche canadiens, l'IRPP est un des seuls à s'appuyer sur un fonds de dotation important et permanent, qui finance une bonne partie de ses activités et assure son indépendance.

La personne qui occupe la présidence coordonne les activités de recherche portant sur un large éventail de sujets reliés à la gestion de l'État, aux politiques sociales et aux politiques économiques. Elle participe à la conception des programmes de l'Institut, à leur mise en œuvre et leur administration; elle dirige un personnel d'une quinzaine d'employés; et elle administre un budget annuel qui se situe actuellement à quelque trois millions de dollars. Elle doit rendre compte de ses réalisations aux membres du conseil d'administration.

La personne qui sera choisie aura déjà exercé des fonctions ou des activités reliées aux politiques publiques, à la gestion de l'État ou à l'administration publique. Une expérience acquise dans les milieux gouvernementaux et les milieux universitaires serait un précieux atout. Une solide connaissance du français et de l'anglais, tant parlé qu'écrit, est exigée.

Le poste exige une aptitude certaine à l'organisation et à la gestion; des qualités de chef de file et une expérience avérée dans le développement organisationnel; une bonne connaissance de l'actualité socio-politique; la capacité d'interpréter les résultats de la recherche à l'intention des décideurs politiques et de traiter avec les médias; une bonne expérience de la sollicitation de fonds; des habiletés pour l'analyse, la recherche et la rédaction.

L'IRPP offre un cadre de travail dynamique, au cœur de Montréal, ainsi qu'un salaire et des avantages sociaux concurrentiels. Le mandat initial sera de cinq ans, avec possibilité de renouvellement. D'autres renseignements sur l'IRPP sont disponibles par le biais de notre site internet: www.irpp.org

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avec une lettre de présentation et les coordonnées de trois références au **Comité pour la recherche d'un président a/s Institut de recherche en politiques publiques, 1470, rue Peel, bureau 200, Montréal, Québec H3A 1T1** ou par courriel à irpp@irpp.org. Les dossiers de candidature doivent nous parvenir avant le 22 janvier 1999.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Conseil régional de développement
des Laurentides

Vos compétences seront requises pour promouvoir la mission et les buts de l'organisme au sein de votre environnement. En conformité avec les orientations et les décisions du conseil d'administration, et selon les besoins et attentes de vos partenaires régionaux, vous déterminerez les objectifs annuels et les stratégies pertinentes, dirigerez leur mise en place et contrôlerez l'atteinte des résultats, tout en vous assurant de l'utilisation optimale de vos ressources humaines, financières et matérielles. De plus, vous saurez développer et maintenir des relations professionnelles productives avec les dirigeants régionaux des ministères fédéraux et provinciaux, des organismes et des institutions économiques et sociales de la région. Vous informerez régulièrement les membres du comité exécutif et du conseil d'administration sur le

déroulement et les résultats des programmes, des plans d'actions et des activités.

Vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle, spécialisé en administration ou en sciences sociales. Une formation de deuxième cycle pourrait représenter un atout. Vous possédez au moins six ans d'expérience pertinente dans des environnements où le travail d'équipe et la synergie sont privilégiés. Une bonne connaissance des dynamiques et des enjeux régionaux est essentielle. Habile communicateur et négociateur, vous avez les talents d'un leader et d'un rassembleur, en plus d'être doté d'un jugement sûr. Vous avez développé un sens aigu de l'analyse et de la synthèse, êtes reconnu comme étant un facilitateur axé vers la recherche de solutions pratiques.

Le Conseil régional de développement des Laurentides nous a confié le mandat de recruter un Directeur général pour ses bureaux situés à St-Jérôme. Cet organisme de concertation, en étroite collaboration avec les divers intervenants du milieu gouvernemental québécois, joue un rôle capital en matière de développement régional pour les Laurentides.

Le Conseil régional de développement des Laurentides offre des conditions salariales ainsi qu'une gamme d'avantages sociaux des plus compétitifs.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 20 janvier, à l'attention de Marcel Ménard, Responsable du dossier, Groupe RH Plus inc., Cabinet de gestion de ressources humaines et développement organisationnel. Télécopieur : (450) 433-3182.

Courriel : malex@total.net

Notre client pratique l'équité en matière d'emploi.

Le
GROUPE

RH Plus

UNIVERSITÉ YORK, COLLÈGE UNIVERSITAIRE GLENDON

DÉPARTEMENT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

Le Département de science économique du Collège universitaire Glendon de l'Université York sollicite des candidatures pour un poste menant à la permanence, au rang de professeur(e) adjoint(e). Entrée en fonction le 1er juillet 1999. La création de ce poste est liée à l'autorisation budgétaire de l'Université. Les candidats et candidates doivent détenir un doctorat en science économique ou en commerce (ou prévoir de le soutenir en 1999), et avoir une solide formation dans les domaines de l'organisation industrielle, des finances et des affaires internationales. Ils doivent parler couramment français et anglais et pouvoir enseigner et faire des recherches dans les deux langues. Ils doivent disposer des compétences nécessaires pour effectuer de la recherche et enseigner à un très haut niveau. Les fonctions comprennent l'enseignement au niveau du 1er cycle dans la nouvelle option économie et commerce offerte par le Département de science économique, et éventuellement au niveau des 2e et 3e cycles, ainsi que la recherche et les tâches administratives. Le salaire offert sera fixé en fonction de la convention collective. Prière de faire parvenir une lettre de candidature, un curriculum vitae et le nom de trois personnes en référence à **James Savary, directeur, Département de science économique, Collège universitaire Glendon, Université York, 2275 Bayview Avenue, Toronto (Ontario) M4N 3M6**. Date limite de candidature : le 31 janvier 1999. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

ÉCOLE DES ÉTUDES DES FEMMES

L'École des études des femmes de l'Université York, au Collège universitaire Glendon, lance un appel de candidatures concernant un poste au niveau de professeur(e) adjoint(e). Menant à la permanence, ce poste entrera en vigueur le 1er juillet 1999. On a créé récemment l'École des études des femmes de l'Université York pour réunir en une seule structure administrative toutes les ressources des études des femmes de l'Université York. L'École est un centre d'études multidisciplinaires et bilingues destiné aux étudiants des 1er, 2e, et 3e cycles, ainsi qu'aux membres du corps enseignant engagés dans la recherche féministe. Le candidat ou la candidate qui sera retenu(e) doit avoir à cœur la recherche et l'enseignement multidisciplinaires, être titulaire d'un doctorat, avoir déjà publié des travaux et avoir des projets de recherche en cours sur des questions des femmes contemporaines, portant de préférence sur les femmes francophones. Il ou elle doit pouvoir enseigner en français et en anglais, tant au 1er qu'aux 2e et 3e cycles, et pouvoir traiter de questions théoriques et appliquées du domaine des études des femmes. Nous recherchons particulièrement une personne dont les points forts en matière d'enseignement et de recherche résident dans les questions liées aux femmes, au militantisme et au changement social, ou encore aux divers aspects du féminisme et aux différences liées au sexe dans le monde. Les personnes intéressées par le poste doivent faire parvenir d'ici au 28 février 1999 une lettre de candidature ainsi qu'un curriculum vitae à **Susan Ehrlich, directrice, École des études des femmes, Université York, 4700 Keele Street, Toronto (Ontario) M3J 1P3**. Elles doivent aussi lui faire envoyer trois lettres de référence. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

ÉCOLE DE TRADUCTION

L'École de traduction sollicite des candidatures pour un poste pouvant conduire à la permanence, au rang de professeur(e) adjoint(e). La création de ce poste est liée à l'autorisation budgétaire de l'Université. Les candidats doivent avoir un doctorat en traduction ou dans une discipline apparentée ainsi que des publications dans le domaine de la traduction. Il sera tenu le plus grand compte de la pratique professionnelle et de l'expérience dans l'enseignement de la traduction. Spécialisations souhaitées : traductologie, stylistique différentielle. Fonctions principales : enseignement dans le programme de B.A. (traduction vers le français), enseignement dans le programme de M.A., recherche et responsabilités administratives. Entrée en fonction : 1er juillet 1999. Le salaire offert est lié aux dispositions de la convention collective en vigueur. Les candidats sont priés de soumettre une lettre de candidature, leur curriculum vitae et le nom de trois répondants à **Christine Klein-Lataud, directrice de l'École de traduction, Collège universitaire Glendon, Université York, 2275 Bayview Avenue, Toronto (Ontario) M4N 3M6**. L'ensemble des documents doit être reçu avant le 31 janvier 1999. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

ÉTUDES INTERNATIONALES

Le Département d'études pluridisciplinaires et le Programme d'études internationales du Collège universitaire Glendon sollicitent des candidatures pour un poste contractuel d'une durée de deux ans soit 1er juillet 1999 au 30 juin 2001 - au rang de professeur(e) adjoint(e). La création de ce poste est liée à l'autorisation budgétaire de l'Université. Les candidates et candidats doivent avoir à cœur la recherche et l'enseignement multidisciplinaires dans un contexte bilingue et multiculturel, être titulaires d'un doctorat en études internationales, avoir des publications et des projets de recherche en cours sur des questions internationales. Ils doivent pouvoir enseigner en français et en anglais. La personne sélectionnée aura de l'expérience dans l'enseignement des théories des relations internationales et du développement, des organisations internationales et du régionalisme comparé, et la capacité de diriger notre Programme d'études internationales. Les personnes intéressées par le poste doivent faire parvenir, d'ici au 28 février 1999, une lettre de candidature ainsi qu'un curriculum vitae à **Jean-Claude Jaubert, directeur, Département d'études pluridisciplinaires, Collège universitaire Glendon, Université York, 2275 Bayview Avenue, Toronto (Ontario) M4N 3M6**. Elles doivent aussi lui faire envoyer trois lettres de recommandation. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE

Le Département d'informatique du Collège universitaire Glendon de l'Université York sollicite des candidatures pour un poste menant à la permanence, au rang de professeur(e) adjoint(e), professeur(e) agrégé(e) ou professeur(e) titulaire. La création de ce poste est liée à l'autorisation budgétaire de l'Université. Les candidates et candidats doivent détenir un doctorat en informatique, ou l'équivalent, avec spécialisation dans un des domaines suivants : systèmes de matériel et de logiciels (réseaux, architecture, ingénierie du logiciel, bases de données) et informatique linguistique. On encourage cependant toute candidature de haut niveau dans un autre domaine. La personne sélectionnée devra enseigner principalement en français, et éventuellement en anglais, et effectuer ses travaux de recherche aussi bien en français qu'en anglais. Les fonctions comprennent l'enseignement au niveau du 1er cycle, et éventuellement des 2e et 3e cycles, la recherche et les tâches administratives. On accordera la préférence aux personnes disposant d'une bonne expérience de l'enseignement, d'un solide programme de recherche et des compétences nécessaires pour contribuer activement au programme d'études supérieures en informatique de l'Université York. Le salaire sera fixé en fonction de la convention collective et de l'expérience acquise. Les candidates et candidats sont priés de faire parvenir une lettre de candidature, leur curriculum vitae et le nom de trois personnes en référence à **Eugène Roventa, Directeur du département d'informatique, Collège universitaire Glendon, Université York, 2275 Avenue Bayview, Toronto (Ontario) M4N 3M6**. Date d'entrée en fonction: le 1er juillet 1999. Date limite de candidature : le 15 février 1999. L'Université York souscrit au principe d'équité en matière d'emploi, et notamment aux mesures d'action positive envers les femmes. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et résidents permanents.

LE MONDE

Les soldats nigériens tentent de reconquérir Freetown

Un journaliste est tué

MICHÈLE LERIDON
AGENCE FRANCE-PRESSE

Freetown — La force ouest-africaine ECOMOG a renforcé ses effectifs hier pour tenter de reprendre le terrain perdu à la rébellion depuis cinq jours à Freetown, où un journaliste étranger a été tué et un autre grièvement blessé.

Sur le plan diplomatique, plusieurs initiatives ouest-africaines étaient en cours hier pour trouver une issue politique au conflit. L'ECOMOG serait en train de reprendre depuis samedi le terrain perdu à la rébellion depuis mercredi, selon des rumeurs difficiles à confirmer.

Dans la nuit de samedi à hier, les journalistes présents à l'aéroport international de la capitale sierra-léonaise ont pu constater l'arrivée de centaines de militaires venus renforcer l'ECOMOG, qui compte actuellement quelque 15 000 hommes en Sierra Leone, dont une majorité de Nigériens.

Alors que les belligérants avaient semblé marquer une pause hier matin, un caméraman de télévision américain de l'agence Associated Press, Myles Tierney, 34 ans, a été tué par balles hier en début d'après-midi à Freetown, ont rapporté les journalistes qui l'accompagnaient.

Un autre journaliste, Ian Stewart, 32 ans, Canadien et directeur du bureau régional d'AP à Abidjan, a été grièvement blessé lors de la même fusillade, dans le centre de Freetown.

Selon les témoins, les journalistes étaient en compagnie de Julius Spencer, le ministre sierra-léonaise de l'Information, escorté par plusieurs véhicules de l'ECOMOG, la force ouest-africaine, lorsqu'ils ont essuyé les coups de feu d'un groupe rebelle, à un carrefour où ils s'étaient arrêtés, non loin du stade Siaka Stevens au centre de la capitale. Les forces de l'ECOMOG ont immédiatement riposté, tuant trois rebelles.

Selon de bonnes sources, l'incident se serait déroulé aux environs du quartier de Brookfields (centre-sud), à l'aprem-disputé par les rebelles et les soldats de l'ECOMOG depuis que les combattants du Front révolutionnaire uni (RUF, en armes depuis mars 1991 contre le pouvoir central) ont envahi Freetown aux premières heures mercredi.

Aucun bilan n'a encore été diffusé pour le nombre de victimes de l'invasion de la capitale par les rebelles, mais une soixantaine de militaires blessés de l'ECOMOG auraient été enregistrés pour la seule journée de samedi.

Selon plusieurs témoignages, il y aurait de nombreux morts dans le quartier de Congo Town, dans le centre de la capitale. Les rebelles du Front révolutionnaire uni ne tiennent pas réellement de positions, mais procèdent par harcèlement et accrochages rapides.

Pour tenter de mettre un terme au combat, les ministres des Affaires étrangères de Côte d'Ivoire et du Togo ont quitté Abidjan en fin de matinée dimanche pour entamer une mission de médiation en Sierra Leone, a-t-on appris dimanche de source diplomatique ouest-africaine.

M. Amara Essy et M. Joseph Koffigoh devraient rencontrer le président Ahmad Tejan Kabbah, puis Foday Sankoh, chef historique du RUF (en armes contre le pouvoir central depuis mars 1991) condamné à mort en octobre dernier et détenu au secret depuis.



De jeunes Kosovars d'origine albanaise ont quitté hier leur village près de Podujevo à la suite de combats entre rebelles et soldats de l'armée yougoslave.

L'OSCE négocie la libération de soldats yougoslaves

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — L'OSCE continuait hier soir de négocier en vue de la libération de huit soldats yougoslaves capturés au Kosovo par des rebelles albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), qui ont exigé la conclusion d'un accord préalable.

Les soldats «seront libérés lorsqu'aura été conclu un accord avec des médiateurs américains et européens sur l'échange de prisonniers de guerre conformément aux conventions internationales», déclare l'UCK dans un communiqué diffusé hier soir.

«Les représentants de l'OSCE ont demandé la libération sans condition des soldats serbes alors que les représentants politiques de l'UCK ont dit oui à la libération mais de tous les prisonniers, car les soldats et les civils albanais ont eux aussi le droit universel humain à la vie», indique le communiqué.

Le médiateur américain Christopher Hill a séjourné hier à Pristina, chef-lieu du Kosovo, pour s'informer de la situation et aider à la recherche d'un règlement politique. Il s'est en-

tretenu successivement avec des observateurs diplomatiques américains, le vice-premier ministre yougoslave Nikola Sainovic et Gabriel Keller, le chef adjoint de la Mission de vérification (KVM) de l'OSCE au Kosovo.

Le secrétaire général de l'OTAN Javier Solana a demandé «la libération immédiate des soldats serbes pris en otages» et appelé les deux parties à engager «un processus politique» pour résoudre la crise dans la province.

M. Solana a demandé aussi au président yougoslave Slobodan Milosevic de retirer ses troupes du nord du Kosovo et que ces dernières «arrêtent les actions militaires contre des cibles civiles», selon son entourage.

L'armée yougoslave, qui avait annoncé samedi une opération pour la libération des huit otages, s'est abstenue d'intervenir contre les ravisseurs et ne leur a posé aucun ultimatum.

Hier après-midi, elle a retiré les troupes déployées la veille autour de Stari Trg (nord) où ont été capturés les huit soldats, a indiqué la KVM. Les unités de l'armée «ont pas disparu mais elles se sont repliées», a indi-

qué Heinz Nitsch, porte-parole de la KVM à Kosovska Mitrovica (nord).

A Moscou, le chef de la diplomatie russe Igor Ivanov a exigé la libération «immédiate et inconditionnelle» des militaires yougoslaves détenus. Il a dénoncé cet «acte de terrorisme» et ce «défi à la communauté internationale» de la part de l'UCK.

Les inquiétudes que suscite la dégradation de la situation au Kosovo devaient dominer les entretiens à Belgrade de M. Vollebaek, ministre norvégien des Affaires étrangères et nouveau président en exercice de l'OSCE, qui sera reçu lundi par M. Milosevic, a-t-on appris dans son entourage.

Samedi à Tirana, M. Vollebaek avait demandé au gouvernement albanais d'user de son influence auprès de l'UCK pour obtenir la libération des soldats yougoslaves. Le communiqué de l'UCK précise que des membres de la KVM ont rendu visite samedi et dimanche aux soldats détenus et indique que ceux-ci se portaient bien. Les vérificateurs ont pu prendre des photos des prisonniers et ceux-ci ont «écrit des lettres à leurs familles», ajoute le communiqué.

IRAN

La crise autour des services secrets divise la classe politique

MEHRDAD BALALI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Téhéran — L'aveu de la participation de membres des puissants services secrets iraniens à une vague de meurtres politiques divise la classe politique iranienne, qui s'oppose sur la réponse à apporter à cette crise.

Près d'une semaine après l'annonce de l'arrestation de membres du ministère des Renseignements, les partisans du président réformateur Khatami réclament une réforme de cette institution et insistent sur les responsabilités à l'intérieur du système, largement contrôlé par les conservateurs.

La pression monte également chaque jour, dans la presse comme dans les milieux réformateurs, pour obtenir la divulgation des noms des personnes arrêtées et leur jugement public.

Le quotidien *Tehran Times* d'hier affirmait qu'un officier de haut rang — un directeur général — du ministère des Renseignements était impliqué, laissant entendre que l'affaire dépassait les simples échelons subalternes.

«Les autorités doivent immédiatement identifier les coupables et les punir pour leurs actes odieux», soulignait pour sa part hier le Front pour la participation de l'Iran islamique (FPID), un mouvement composé de personnalités proches du président Khatami.

Le ministère des Renseignements a reconnu mardi soir que certains de ses membres avaient participé à la fin de l'année dernière aux assassinats d'un opposant nationaliste, Daryoush Foruhar, et son épouse, puis à une série de meurtres d'intellectuels libéraux.

L'Association des religieux combattants (ARC), qui regroupe le clergé classé à gauche et proche de M. Khatami, a elle aussi demandé au président de «choisir avec soin les responsables de ce ministère et de garder cette administration sous surveillance constante».

«Nous ne devons pas nous limiter à de simples arrestations mais trouver les racines du problème au sein du régime, pas seulement au ministère des Renseignements», assurait hier l'ARC dans une déclaration à la presse. L'association a élargi l'affaire à la vague de violence extrémiste qui frappe les partisans de M. Khatami depuis son élection en mai 1997.

«L'incendie de bibliothèques, les agressions contre des rassemblements politiques ou religieux, de même que l'attaque armée contre un autocar de touristes étrangers renforcent la conviction que les coupables se trouvent à l'intérieur du système et sont soutenus par certains centres de pouvoir», affirme l'ARC.

Les conservateurs en revanche s'attachaient à donner de l'écho aux propos tenus vendredi par le guide de la république, l'ayatollah Ali Khamenei, affirmant que l'enquête n'était pas close. Le premier personnage du régime a insisté sur le fait que ces assassinats, même si des Iraniens sont impliqués, trouvaient leur origine dans un «scénario venant de l'étranger».

«La propagande et les lâches attaques lancées par les médias étrangers et certaines personnes naïves au sein du régime contre le ministère font partie du scénario séducteur de l'étranger», affirmait le journal conservateur *Qods* (Jerusalem).

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites
avant 16h00 pour publication
deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340



APPELS D'OFFRES ET SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels d'offres ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise: www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants:

Montréal et environs: (514) 745-5720
Extérieur: 1 800 363-0910

Ville de Longueuil

APPEL D'OFFRES

La ville de Longueuil requiert des soumissions pour la fourniture de biens et services suivants:

Fourniture d'orthophotos numériques pour sept (7) municipalités 99-200
Les soumissions (dépôt 100 \$ non remboursable) seront reçues jusqu'au lundi 1^{er} février à 11 h 1999 au 300, rue St-Charles Ouest, Longueuil (Québec) et seront ouvertes immédiatement après l'heure limite.

La ville mentionnée ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Pour toute information concernant cet appel d'offre, incluant documents et conditions de soumission, appelez sans frais du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h, en spécifiant le numéro de dossier.

1-800-256-7774



Union des municipalités
du Québec

MÊMES PROBLÈMES
UNE SOLUTION
LA SOLIDARITÉ

(514) 257-8711
1-888-234-8533
www.dvvp.org

DÉVELOPPEMENT
ET PAIX



Ville de Pointe-Claire
Service des finances
Division des approvisionnements
451, boulevard Saint-Jean
Pointe-Claire (Québec) H9R 3J3

APPEL D'OFFRES

La Ville de Pointe-Claire demande des soumissions pour:

LE PROJET:
PT9901 Fourniture et livraison de pierre nette et de poussière de pierre pour 1999

Informations: Division des approvisionnements, 514-630-1204
Les documents de soumission peuvent être obtenus au coût de 25 \$ (T.P.S.: 122285620RT et T.V.Q.: 1006125456T0004 incluses), payable en argent comptant ou par chèque visé non remboursable au nom de la Ville de Pointe-Claire, à compter du lundi 11 janvier 1999 au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville, au rez-de-chaussée, aux heures d'ouverture des bureaux, soit:

du lundi au vendredi inclusivement, de 8 h 30 à 16 h 30

La Ville de Pointe-Claire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions, dans les enveloppes scellées fournies par la Ville de Pointe-Claire, seront reçues au comptoir du service des finances de l'hôtel de ville jusqu'au mardi 19 janvier, 11 h, et seront ouvertes publiquement le même jour, à 11 h 05, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Pointe-Claire (2^e étage).

Avis public



Service du greffe Usage conditionnel

Avis public est donné que le comité exécutif de la Ville de Montréal, à sa séance prévue pour le 27 janvier 1999 à 9h, sera saisi de demandes d'autorisation pour exercer un usage conditionnel, pour les propriétés situées aux endroits suivants, selon les dispositions du Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., c. U-1):

- 258, rue Roy Est: agrandissement du restaurant existant au 254-56, rue Roy Est. (S980888010)

- 1700, rue Grand Trunk: occupation par une entreprise de fabrication artisanale et de distribution de galettes d'avoine, d'un local qui a été conçu et utilisé à des fins commerciales «d'épicerie (pâtisserie)» au rez-de-chaussée du bâtiment. (S980888018)

- 4487, rue De La Roche: occupation à des fins de vente, de

location et de réparation «d'accessoires et d'appareils électroniques et informatiques» au rez-de-chaussée du bâtiment. (S980888021)

- 5000, rue d'Iberville: occupation des locaux numérotés 151 et 159 à des fins «de véhicules automobiles (réparation et entretien)» au rez-de-chaussée du bâtiment. (S9801075014)

Selon ce règlement, tout intéressé qui désire formuler des commentaires au comité exécutif relativement à ces demandes doit le faire par écrit au plus tard le 21 janvier 1999, à l'attention du greffier, hôtel de ville, 275 rue Notre-Dame Est, bureau R.113A, Montréal, H2Y 1C6.

Montréal, le 11 janvier 1999

Le greffier,
M^{re} Léon Laberge

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, No. 500-02-068483-986, LES GESTIONNS LE NAVARIN, Partie demanderesse -vs- FAROOO SHAMS, Partie défenderesse. D.D.O. Partie demanderesse -vs- 152297 CANADA LTD., Partie défenderesse. Le 21ème jour de janvier 1999 à 10h00, au 1150, Lachapelle, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: 1 série 11-341-260/volts 200 & acc., 1 réfrigérateur à 10 séparateurs coul. gris en stainless, 2 caisses enregistreuse de marque Omron RS 25 & acc., et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de Montréal, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, Suite 205, Montréal, PQ H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, No. 500-02-068483-986, LES GESTIONNS LE NAVARIN, Partie demanderesse -vs- FAROOO SHAMS, Partie défenderesse. Le 21ème jour de janvier 1999 à 10h00, au 1150, Lachapelle, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: 1 série 11-341-260/volts 200 & acc., 1 réfrigérateur à 10 séparateurs coul. gris en stainless, 2 caisses enregistreuse de marque Omron RS 25 & acc., et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de Montréal, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, Suite 205, Montréal, PQ H2S 3E2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, Chambre civile, No. 500-02-068483-986, LES GESTIONNS LE NAVARIN, Partie demanderesse -vs- FAROOO SHAMS, Partie défenderesse. Le 21ème jour de janvier 1999 à 10h00, au 1150, Lachapelle, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: 1 série 11-341-260/volts 200 & acc., 1 réfrigérateur à 10 séparateurs coul. gris en stainless, 2 caisses enregistreuse de marque Omron RS 25 & acc., et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL LANDRY huissier du district de Montréal, Albertson & Associés, HUISSIERS - 514-278-2414 - Fax: 278-9667, 7012, boul. St-Laurent, Suite 205, Montréal, PQ H2S 3E2.

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de Laurette CARON, en son vivant rentière, domiciliée au 351 Des Pimbrias, Chertsey, province de Québec, J4K 3K0, survenu le 17 novembre 1998, un inventaire des biens de la défunte a été fait par les liquidateurs successoraux, Yvon et Claude CABANA, le 7 janvier 1999, devant Me Lise Dagenais, notaire, 10122, Boulevard Saint-Laurent, suite 201, Montréal, H3L 2N7, conformément à la loi.
Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Lise Dagenais, notaire, 10122, Boulevard Saint-Laurent, suite 201, Montréal, H3L 2N7.
Donné ce 7 janvier 1999.
YVON CABANA, liquidateur
CLAUDE CABANA, liquidateur

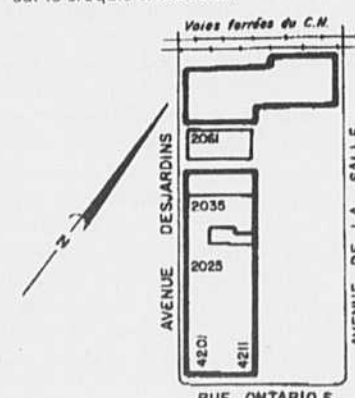
Avis public



Service du greffe Étude d'un programme de développement côté nord de la rue Ontario entre l'avenue Desjardins et l'avenue de La Salle

Le C.L.S.C./Hochelaga-Maisonneuve sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour un projet de construction et d'occupation d'un bâtiment à des fins de centre de services de santé et de services sociaux.

L'emplacement est situé au nord de la rue Ontario, entre l'avenue Desjardins et l'avenue de La Salle, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous.



• LE MONDE •

Kinshasa envisage un dialogue avec la rébellion

MICHEL CARIOU
AGENCE FRANCE-PRESSE

Kinshasa — Le régime du président Laurent-Désiré Kabila pourrait envisager d'entamer un dialogue avec la rébellion pour la première fois depuis le début des combats le 2 août, selon la télévision officielle de République démocratique du Congo.

Dans un commentaire diffusé vendredi soir, la télévision a évoqué la possibilité d'une forme de « dialogue intérieur » avec la rébellion, pour « permettre de jauger sa liberté réelle de mouvement » face à ses alliés rwandais, ougandais et burundais.

Cette apparente ouverture intervient à quelques jours de la tenue d'un nouveau sommet sur la guerre en RDC, du 12 au 15 janvier à Lusaka: reportée à trois reprises, cette réunion doit tenter de définir les modalités d'un cessez-le-feu, à l'initiative du président zambien Frederik Chiluba qui a annoncé jeudi avoir « invité » la rébellion.

Le gouvernement de Kinshasa s'est dit « disposé » à participer aux travaux dans la capitale zambienne, malgré l'invitation faite aux rebelles et bien que le président Kabila ait réitéré dans le courant de la semaine qu'il n'était « pas question de rencontrer les rebelles où que ce soit ».

Une source proche de la présidence congolaise a en outre indiqué qu'il n'est pas exclu que des proches du chef de l'État s'entretiennent avec des émissaires de la rébellion en Zambie.

« Le souci du gouvernement est d'accélérer la fin de la guerre », a assuré pour sa part la télévision congolaise, mettant en avant « le sens du pardon » de M. Kabila qui « n'a pas éliminé » les opposants, après son accession au pouvoir et le renversement du maréchal Mobutu, en mai 1997.

Jusqu'à présent, le régime de Kinshasa avait toujours refusé tout

contact avec la rébellion, qualifiée de « marionnette des agresseurs » rwandais et ougandais.

Selon le commentateur de la télévision officielle, l'ouverture d'un dialogue serait cependant conditionnelle: « tout doit commencer par la restauration de la paix et la libération des territoires occupés » par la rébellion dans l'est, a-t-il insisté.

Pour les observateurs, Kinshasa chercherait par ses propos conciliants à accentuer les dissensions apparues récemment au grand jour au sein de la direction de la rébellion. Ses attaques se sont ainsi concentrées sur certains de ses dirigeants, tel l'ancien chef de la diplomatie de RDC Bizima Karaha, aujourd'hui considéré par Kinshasa comme « l'homme des Rwandais » au sein de la direction rebelle.

Son successeur, l'actuel ministre des Affaires étrangères Jean-Charles Okoto Lolakombe, a officiellement accusé M. Karaha d'avoir personnellement dirigé le massacre de 500 civils fin décembre dans le village de Makobola, dans le sud-Kivu.

Selon des sources proches du pouvoir, le gouvernement considère que la rébellion est affaiblie sur la scène internationale par les dernières accusations de massacres qui la visent et juge donc le moment propice à une apparente ouverture.

Enfin, au plan militaire, les autorités congolaises, appuyées par leurs alliés zimbabwéens, angolais, namibiens et tchadiens, assurent marquer depuis une dizaine de jours des points dans leur reconquête des territoires de l'Est.

Cette semaine, le président Kabila a évoqué, sans aucune autre précision, une opération en cours « d'encerclement et d'anéantissement de l'ennemi » sur une partie du front, dont le succès placerait son régime en position de force à d'éventuelles négociations.

HERVÉ ROUACH
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'opposition de droite en France est de nouveau en crise, à quelques mois des élections européennes, après l'accession très controversée d'une candidate de centre-droit, appuyée par la gauche, à la présidence de la région Rhône-Alpes (centre-est), la deuxième de France.

Cette élection à la présidence d'une assemblée régionale a révélé de profondes divergences d'analyse entre les trois grandes formations de la droite: les gaullistes du RPR et les libéraux de Démocratie libérale (DL) d'un côté, les centristes de l'UDF de l'autre.

« Cela va être une grave crise » au sein de l'Alliance, le rassemblement de ces trois formations, a estimé Claude Goasguen, le porte-parole des libéraux, dont le chef est l'ancien ministre des finances Alain Madelin. « La question se pose: est-ce que les centristes veulent faire encore partie de L'Alliance? »,

s'est-il interrogé.

Moins de deux ans après sa défaite des législatives de mai 1997, ces nouvelles turbulences ne vont guère faciliter les efforts de reconstruction de la droite, que doit symboliser la présentation d'une liste unique aux européennes du 13 juin. Un projet sur lequel gaullistes et centristes peinent déjà à s'entendre.

Lors de l'élection à la présidence de l'Assemblée de Rhône-Alpes, samedi matin, les centristes avaient accepté que leur candidate, Anne-Marie Comparini, soit élue grâce aux voix de la gauche, c'est à dire des socialistes, des communistes et des écologistes.

Les centristes estiment que l'autre candidat de droite, le libéral Pierre Gascon, pouvait être suspect de sympathie vis-à-vis du Front national, le parti d'extrême-droite, et devait donc être écarté.

Pierre Gascon a pourtant été soutenu par les deux autres partis de l'Alliance, le RPR et DL, qui refusent la stratégie d'un « front républicain »

entre la droite et la gauche face à l'extrême-droite ou à ceux tentés de faire alliance avec elle.

Pierre Gascon était aussi le candidat de Charles Millon, ancien ministre de la défense qui, en mars 1998, avait fait scandale en acceptant les voix du Front national pour conquérir la présidence de Rhône-Alpes. Son élection avait par la suite été annulée, à cause d'irrégularités, ce qui explique la tenue d'un nouveau scrutin.

Le numéro deux du RPR Nicolas Sarkozy a indiqué que son parti avait l'intention de réunir rapidement les responsables de l'Alliance, et de lancer un « appel au calme, à la mesure à la sérénité ». S'il s'agit d'un épisode purement régional, propre à Rhône-Alpes, « il n'y a pas lieu d'en faire un drame », a-t-il déclaré.

Mais si les centristes disaient « que c'est une nouvelle stratégie à proposer à ses députés d'être élus par les voix de gauche plutôt que par les voix de la droite, les choses

ne pourraient pas continuer », a dit M. Sarkozy.

Le RPR, et son chef Philippe Séguin, se retrouvent dans une position délicate. M. Séguin est accusé par beaucoup d'observateurs d'avoir géré maladroitement l'élection dans la région Rhône-Alpes. Le RPR a d'abord soutenu la centriste Anne-Marie Comparini, avant d'appeler au dernier tour de scrutin à voter pour M. Gascon, donnant une impression d'hésitations et de tergiversations.

De plus, M. Séguin ambitionne de prendre la tête de la liste de l'Union de l'opposition aux élections européennes. Mais cette candidature suscite les plus grandes réserves chez les centristes.

L'UDF, qui place la construction européenne au centre de sa pensée politique, rechigne à s'aligner derrière M. Séguin qui, en 1992, avait été le porte-drapeau des opposants au traité de Maastricht. Même si aujourd'hui, il ne remet plus en cause les principales dispositions de ce traité, ratifié par un référendum.

Amnesty lance une campagne en faveur des enfants victimes de la guerre

KEVIN MCELDERRY
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Les enfants sont devenus des cibles délibérées dans la guerre, avec des centaines de milliers d'entre eux impliqués activement dans les combats et des millions d'autres brutalisés et chassés de chez eux, selon Amnesty International.

L'organisation de défense des droits de l'homme présente un rapport sur les pires cas qu'elle a recensés, à l'occasion du lancement aujourd'hui d'une campagne pour sortir les enfants des zones de combats.

Le rapport, « Les enfants sur la ligne de feu », relève des cas d'enfants forcés de s'entretenir, souvent sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool. Des milliers d'enfants sont massacrés, mutilés, violés ou réduits en esclavage, quand ils ne sont pas obligés d'assister au meurtre de leurs parents.

Quant aux enfants qui réussissent à fuir les zones de guerre, ils sont souvent confrontés à la faim et à de terribles conditions de vie en tant que réfugiés, souligne Amnesty.

La publication du rapport coïncide avec la réunion aujourd'hui à Genève d'un groupe de travail des Nations unies, chargé de discuter de la possibilité de repousser l'âge minimum de recrutement dans les forces armées de 15 à 18 ans.

« Même un chef militaire devrait pouvoir être persuadé de reconnaître les droits des enfants », a estimé Maggie Black, l'un des experts présents à la conférence de presse de lancement de la campagne à Londres. Le rapport expose notamment le cas d'une adolescente ougandaise de 15 ans, forcée de s'enrôler dans les rangs des rebelles de l'Armée de résistance du seigneur (LRA). La jeune fille s'est vue intimé l'ordre de tuer un autre enfant qui avait tenté de fuir et d'assis-

ter au meurtre d'un enfant à coups de hache. Une étude au Rwanda a conclu que 16 % des enfants avaient dû se cacher sous des corps sans vie pour survivre aux massacres.

Selon Amnesty, les enfants risquent plus particulièrement d'être tués en Algérie, Colombie, en Sierra Leone, dans la République démocratique du Congo, au Sri Lanka, au Rwanda, dans le sud du Soudan, au Kosovo et en Afghanistan.

« Des millions d'enfants ont vu ce qu'aucun être humain ne devrait jamais avoir à voir », a souligné Rob Beasley, coordinateur de la campagne. Selon Amnesty, 300 000 enfants sont des combattants actifs, 14 millions sont des réfugiés et au total, les enfants représentent plus d'un tiers de pertes de guerre.

Dans les 10 dernières années, deux millions d'enfants ont été tués dans des conflits armés, et au moins 10 millions ont été les témoins d'atrocités. Alors qu'au début du siècle, 90 % des pertes pendant les guerres étaient militaires, elles sont aujourd'hui à 90 % civiles, avec une vaste majorité de femmes et d'enfants, selon le rapport.

La campagne d'Amnesty a deux objectifs. D'une part, relever l'âge minimum de recrutement dans l'armée à 18 ans. La Grande-Bretagne recrute par exemple à partir de 16 ans. Mais, même si le groupe de travail à Genève parvenait à un accord, il ne pourrait proposer qu'un protocole optionnel à ajouter à la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant de 1989.

L'autre objectif est d'amener la Grande-Bretagne à cesser ses exportations d'armes légères vers les pays où les enfants ont de grands risques d'être impliqués dans les conflits. A savoir les deux-tiers des pays africains et asiatiques à qui la Grande-Bretagne vend des armes.

NIGERIA

Obasanjo gagne

Lagos — Le Parti démocratique du peuple (PDP, centre-gauche) de l'ancien chef d'État nigérien Olusegun Obasanjo est en passe de remporter, selon des résultats partiels, les élections régionales au Nigeria qui constituaient une étape supplémentaire vers la fin du régime militaire.

Le PDP a confirmé sa place de parti principal au Nigeria, remportant les gouvernorats dans 18 États sur les 33 dans lesquels les résultats avaient été annoncés et confortant les ambitions présidentielles du général Obasanjo.

Le parti radical Alliance pour la démocratie (AD) a de son côté rempor-

té les gouvernorats dans six États, situés dans son fief Yoruba traditionnel du sud-ouest du pays tandis que le Parti de tous les peuples (APP, centre-droite) a été victorieux dans neuf, selon des membres de la Commission électorale nationale indépendante (INEC).

Des millions de Nigériens s'étaient rendus samedi aux urnes pour élire les gouverneurs et les assemblées de 35 des 36 États nigériens, le second scrutin prévu dans le cadre de la transition vers le retour à un régime civil, prévu le 29 mai prochain.

Agence France-Presse



DU DÉCOLLAGE À L'ATERRISSAGE, NAV CANADA... LA SÉCURITÉ AÉRIENNE À SON MEILLEUR.

Il y a deux ans, NAV CANADA prenait les commandes du service de navigation aérienne, jusque-là entre les mains du ministère des Transports. Société privée à but non lucratif, elle consacre ses revenus au fonctionnement et à l'amélioration du service.

NAV CANADA fournit des services de contrôle aérien, d'information de vol, de renseignements météorologiques, d'aide d'urgence et autres aux aéronefs qui empruntent l'espace aérien du Canada. Avec sa technologie, l'expérience et les compétences de ses gens, elle figure parmi les meilleurs dans le monde de la navigation aérienne.

NAV CANADA ayant fixé la barre très haute en matière de sécurité, voler sous son aile est l'une des choses les plus sécuritaires que vous puissiez faire. Plus de cinq millions de vols transitent chaque année dans l'espace aérien

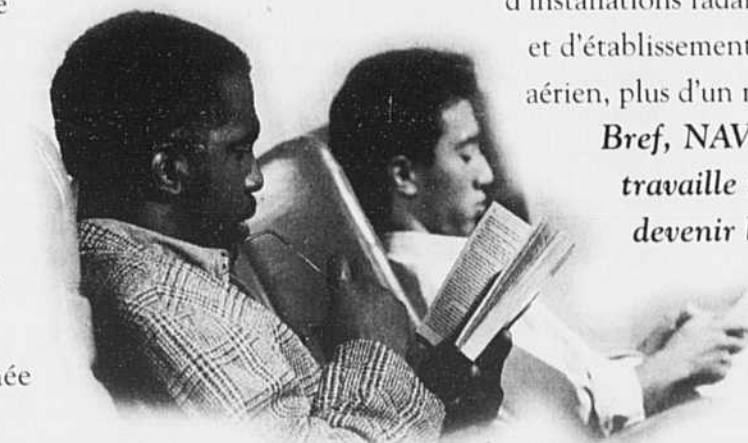
qu'elle contrôle, l'un des plus vastes au monde puisqu'il couvre près de cinq millions de milles carrés en territoire canadien et au-dessus des trois océans environnants.

NAV CANADA a investi plus de 300 millions de dollars pour moderniser ses installations. Outre celle de Toronto, de nouvelles tours de contrôle ont été érigées à Vancouver, Québec et Halifax afin d'absorber la croissance actuelle du transport aérien, et le centre de contrôle régional de Montréal a été considérablement agrandi.

Afin d'offrir un service fiable, ponctuel et de haute précision, NAV CANADA exploite un imposant arsenal d'aides à la navigation,

d'installations radar, de stations météo et d'établissements de contrôle aérien, plus d'un millier en tout.

Bref, NAV CANADA travaille résolument à devenir le service de navigation aérienne le plus respecté au monde.



AU SERVICE D'UN MONDE EN MOUVEMENT
www.navcanada.ca

É D I T O R I A L

L'avenir
de l'UNSCOM

La Commission spéciale sur le désarmement de l'Irak (UNSCOM) est attaquée de toutes parts. Les bombardements américano-britanniques sur l'Irak ont rendu son travail impossible et son existence est maintenant remise en cause. Les accusations d'espionnage portées contre elle par la presse américaine en font un objet de dérision. L'UNSCOM est morte. Il faut trouver un autre instrument pour surveiller Saddam Hussein.

Le hasard fait bien les choses. Alors que le Conseil de sécurité des Nations unies s'apprête à discuter du régime d'inspection imposé à l'Irak en avril 1991 au sortir de la guerre du Golfe, la presse américaine publie chaque jour depuis une semaine des «révélations» sur les activités d'espionnage auxquelles se sont livrés certains membres de l'UNSCOM au profit des États-Unis. On voudrait encore plus discréditer le travail des inspecteurs qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Mais cette affaire d'espionnage, aussi dommageable soit-elle pour la crédibilité de l'ONU, ne peut qu'indigner les naïfs. En effet, l'ONU n'est pas un État. Ses employés, permanents comme occasionnels, ne risquent pas l'amende ou même la prison, si ce n'est le peloton d'exécution, s'ils trahissent la grande organisation internationale. L'ONU doit compter sur la générosité de ses membres. Dans le cas des inspecteurs de l'UNSCOM, ils proviennent de 40 pays disposant de ressources propres à identifier et à analyser ce que la commission recherche en Irak: des armes nucléaires, chimiques et bactériologiques ainsi que des missiles balistiques. Ces inspecteurs ne travaillent pas pour la Croix-Rouge ou pour l'aide à la petite enfance. Ils travaillent déjà pour des programmes d'armements ou des laboratoires militaires, ce qui en fait des agents de leur État. Personne ne peut empêcher ces inspecteurs — plus de 1000 ont visité l'Irak depuis 1991 — de partager avec leur gouvernement les informations qu'ils recueillent sur place. Si le scandale de l'espionnage éclate dans la presse américaine, c'est qu'il n'a pas encore éclaté dans la presse française et ne peut éclater dans la presse russe ou chinoise.

Cette histoire d'espionnage est une diversion qui ne doit pas nous faire oublier que le Conseil de sécurité cherche depuis quinze jours un moyen de rétablir le régime d'inspection destiné à éviter le réarmement de l'Irak. L'UNSCOM, sous la direction du Suédois Rolf Ekeus puis de l'Australien Richard Butler, a fait de l'excellent travail jusqu'aux bombardements américano-britanniques de la mi-décembre. Les inspecteurs ont été plus efficaces en huit ans de travail que toutes les bombes lancées par la coalition américano-onusienne en janvier-février 1991. Ils ont détruit 48 missiles Scud, 40 000 obus chimiques, 700 tonnes d'agents chimiques, 3000 tonnes de produits précurseurs et tout le complexe d'armes biologiques d'Al-Hakam. Le programme nucléaire a été neutralisé. Ce n'est pas rien. Mais, des armes, principalement chimiques et biologiques, il en reste encore. De plus, le régime irakien a mis au point un ingénieux système de camouflage qui rend le travail des inspecteurs de plus en plus difficile, d'où les manières, parfois brutales, mais très compréhensibles de M. Butler.

Mais, visiblement, l'UNSCOM ne fait plus l'affaire de personne, ou presque. L'Irak l'interdit de séjour. Il exige la levée immédiate de l'embargo. Les États-Unis souhaitent son maintien et n'ont donc pas intérêt à voir l'UNSCOM certifier que l'Irak a désarmé, condition essentielle à sa levée. La Chine et la Russie demandent le départ de M. Butler qu'elles tiennent pour responsable du déclenchement des dernières frappes aériennes et son remplacement par un diplomate plus malléable. La France estime qu'il faut un autre instrument de contrôle du désarmement.

Que faire? D'abord, il n'est évidemment pas question de céder un instant aux exigences irakiennes. M. Butler doit partir, c'est évident. Non parce que Bagdad l'exige mais parce qu'il a perdu la confiance d'au moins deux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Puis, il faut refaire l'unité du Conseil de sécurité. Là, le Canada, qui vient tout juste d'obtenir un siège de non permanent, peut jouer un rôle. Il a appuyé les frappes américano-britanniques, mais, contrairement aux Américains, il souhaite le retour des inspecteurs et le rétablissement de la primauté du Conseil de sécurité dans les relations avec l'Irak. Il est disposé à étudier toutes les propositions de règlement de cette crise en autant qu'elles rassemblent le Conseil de sécurité autour de l'objectif qui ne divise personne: le désarmement de l'Irak. La France fait actuellement circuler un plan en ce sens, qui reste vague, mais que le Conseil doit étudier et bonifier. Il s'agit essentiellement de remplacer le régime actuel des inspections de l'UNSCOM par un contrôle à long terme, qui reposerait sur la surveillance des installations suspectes irakiennes et sur la poursuite des inspections. L'embargo serait levé mais les recettes financières seraient étroitement contrôlées.

L'Irak, qui vient à nouveau de faire monter la tension en remettant en cause la frontière avec le Koweït, acceptera-t-il cette nouvelle tutelle? Les États-Unis, enfermés dans une logique guerrière, se laisseront-ils convaincre de desserrer l'étau tout en restant vigilant?

♦ ♦ ♦

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



L E T T R E S

Les droits des concitoyens
de Pierre Bourque

Le 10 décembre dernier, j'ai assisté à l'excellent spectacle *Droits Devants*, un concert visant à célébrer le 50^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme par l'Assemblée générale des Nations unies.

Dans le programme remis à l'entrée du Spectrum, on retrouvait un court texte signé par Pierre Bourque dans lequel le maire parlait entre autres des «10 années de travail de la Ville de Montréal à promouvoir l'accessibilité des services, les relations interculturelles et la participation à la vie économique, culturelle et sociale des Montréalais de toutes origines...».

C'est bien beau tout ça. J'aimerais cependant rappeler à Pierre Bourque l'article 21 de la Déclaration qui se lit comme suit: «Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.»

En tant qu'électrice, j'ai donc été profondément outrée, peu de temps après sa réélection, par son désir de réduire la durée des interventions des citoyens de 60 à 30 minutes et des simples conseillers de 20 à 10 minutes lors des assemblées municipales. En voulant modifier ainsi la période de questions, M. Bourque a manqué de respect envers les Montréalais.

Ce n'est rien de moins qu'une atteinte à leur «liberté d'expression», soit un autre droit prévu dans la Déclaration.

Martine Lacroix
Montréal, 12 décembre 1998

Critique sur
le phénomène Dion

Une lettre de Diane Beaudry, publiée dans *Le Devoir* du 19 décembre dernier, critiquait sévèrement la sévère critique de Sylvain Cormier au sujet d'un spectacle de Céline Dion au Centre Molson.

Pourquoi taxer de «provincialisme douillet et snobisme» le simple fait de se montrer critique à l'endroit d'une chanteuse-interprète qui vient du Québec? Bien sûr, Céline Dion est gentille et sympathique, c'est vrai. Mais est-ce que sa gentillesse doit nous interdire toute réserve sur son œuvre musicale et sur cette puissante machine à produire des succès fabriqués de toutes pièces?

Le Devoir constitue une tribune où les journalistes, éditorialistes et critiques jouissent de la liberté d'exprimer ce qu'ils pensent et ressentent réellement, sans aucune contrainte commerciale ou politique. Cela est sain et c'est pourquoi j'aime ce journal.

Benoit Trudel
Saint-Laurent, 19 décembre 1998

Pourquoi les humanistes
meurent-ils au Québec?

J'ai appris avec beaucoup de peine la mort tragique de Maurice Champagne, en plus de celle de la grande Pauline, de Yves, de Pierre, de Fernand, de Gérard, Madeleine, Jean-Claude, Gaston, Félix, René... et puis, la veille de Noël, celle d'un homme de cœur, Pierre Vallières.

Et ainsi vont tous ceux et celles que je ne nomme pas et qui continuent d'essayer notre grande famille québécoise.

Des frères et sœurs d'autres cultures arrivent depuis quelques années avec leur dynamisme, leur jeunesse, leur espoir. D'autres nous ferment leur porte, inquiets peut-être de nos peurs, de notre apathie, de notre défaitisme.

Avons-nous une âme tragique? Sommes-nous entraînés vers une disparition inévitable en tant que seule grande communauté francophone d'Amérique? Ces petites flammes qui brillent et éclairent notre voie sont-elles en train de s'éteindre une à une?

Y a-t-il quelqu'un pour prendre la relève de cet héritage généreux?

Denise Éva Ouellette,
Longueuil, 23 décembre 1998

Les députés restent

Les premiers ministres passent et les députés restent. C'est la seule note d'encouragement pour un jour avoir un ministère. La formation d'un cabinet n'est pas la tâche la plus difficile des premiers ministres. C'est la tâche la plus difficile pour les députés d'accepter d'être ou ne pas être respectés pour leurs capacités: car un cabinet est formé d'après l'image que le gouvernement veut se donner plutôt que sur la capacité ou la performance d'un député.

On a beau dire que les salaires et le minimum de 80 heures par semaine n'attirent plus autant les gens d'affaires, les diplômés ou les gens d'expérience au gouvernement. Mais laissez-moi vous dire qu'il y a des gens avec des doctorats et des formations extraordinaires qui sont assis près des portes battantes au Parlement.

Pourquoi? Parce que les premiers ministres veulent sauver leur peau d'abord car ils ne cherchent pas la qualité ni à rendre justice à l'évolution d'un député qui le mérite. Non! L'image d'abord, même s'il faut faire mal aux autres. Mais l'image est un gros nuage de fumée qui protège les premiers ministres (centralisateurs) qui craignent les députés capables de changer quelque chose et qui ne sont pas des *yes persons*. Les premiers ministres ont peur du pouvoir des vrais députés et c'est pour ça que les premiers ministres passent et les députés restent.

Richard Tremblay
Boucherville, 21 décembre 1998

Le courrier des lecteurs

Nous publions dans cette section de la page éditoriale une sélection de lettres des lecteurs. Les lettres sont envoyées à l'adresse suivante: Courrier des lecteurs, *Le Devoir*, 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal H3A 3M9, ou encore, si par courriel, à: lettres@ledevoir.ca.

Toutes les lettres doivent être signées et comporter l'adresse et le numéro de téléphone où le signataire peut être joint. Elles doivent éviter les attaques personnelles. Nous retons en priorité les lettres courtes et dactylographiées.

REVUE DE PRESSE

Langues, constitution et terrorisme

Malgré (et même nonobstant) les deux premiers termes du titre, il ne sera question ni de la loi 101 ni des prochaines passes d'armes entre Stéphane Dion et le successeur de Jacques Brassard. Évidemment, puisque la perspective de cette chronique, comme l'indique son surtitre, est modestement planétaire.

CLAUDE LÉVESQUE
Le Devoir

Mondialisation rime souvent avec anglicisation, mais l'avenir ne sera peut-être pas aussi anglais que certains l'espèrent ou le craignent. Bien sûr, la langue de Shakespeare est utilisée (au moins à l'occasion) par 1,6 milliard de personnes à travers le monde, bien qu'elle ne soit la langue maternelle que de 380 millions d'entre elles. Par comparaison, le mandarin est la langue maternelle de 900 millions de personnes, l'espagnol d'un peu moins de 300 millions, l'arabe, le bengali et l'hindi d'environ 200 millions chacun. Comme le mandarin ne jouit pas d'une présence ou d'une diffusion internationale comparable à l'anglais, ce dernier est donc l'outil linguistique le plus largement — quoique pas le plus souvent — utilisé sur la planète. Son rôle dominant dans le commerce international, la diplomatie, les sciences et la technologie, de même que l'extraordinaire diffusion des films, des chansons et des modes de vie américains donnent parfois l'impression que bientôt, tout le monde parlera anglais et rien d'autre.

Oh yeah? Tout ce qui précède ne doit pas faire oublier que d'autres forces sont à l'œuvre. (D'ailleurs, elles sont souvent activées, elles aussi, par la mondialisation elle-même.) Dans *Foreign Policy*, Joshua Fishman, professeur à l'université Yeshiva et professeur invité à celles de New York et de Stanford, présente des arguments intéressants pour contredire cette inéluctabilité. On a beau dire qu'on s'exprime en anglais à 80 % sur Internet ou que les étudiants qui s'exilent pour étudier fréquentent essentiel-

lement les institutions des pays anglo-saxons, cela ne représente au fond que la mondialisation vécue par une toute petite élite. «L'importance des langues régionales devrait augmenter dans un avenir rapproché. Les auteurs populaires, les marchands ambulants et ceux qui exploitent des étals dans les bazars, les apôtres de l'alphabétisation, le personnel de l'aide humanitaire, les cinéastes et les missionnaires ont tous tendance à miser sur les langues francaes régionales dès que cela leur permet de rejoindre plus de monde, même si ce monde n'est pas aussi riche», souligne Fishman. La mondialisation du commerce favorise donc l'expansion non seulement de langues comme le mandarin, l'espagnol, l'hindi et l'arabe, mais aussi d'autres langues plus carrément régionales comme le swahili, le hausa et le wolof en Afrique, sans compter des centaines de variétés de pidgin — un anglais utilitaire qui a peu à voir avec celui parlé à Hollywood ou à Oxford — à travers le monde. Fishman fait aussi remarquer que le français et l'arabe progressent — assez modestement dans le cas du français — sous l'effet de politiques gouvernementales.

D'autre part, l'uniformisation amenée par la mondialisation suscite un mouvement de réaction en vertu duquel les individus recherchent des points d'ancrage pour leur identité propre et les trouvent dans la langue historique du lieu qu'ils habitent. «Résultat: on compte aujourd'hui plus de langues standardisées qu'à n'importe quelle autre période de l'histoire, soit environ 1200. Plusieurs langues plus petites [sic], même celles parlées par moins d'un million de locuteurs, ont bénéficié de mouvements de préservation appuyés par l'État ou par des organisations non gouvernementales.» C'est notamment le cas du basque, du catalan et de certaines langues amérindiennes.

Quel avenir pour l'anglais? Fishman estime qu'il court le risque d'une impopularité proportionnelle à son influence et au fait qu'il intéresse surtout les classes favorisées des différentes sociétés. Il va plus loin, affirmant que la croissance de ses rivaux régionaux pourrait le menacer dans les sphères même où il s'avère actuellement indispensable.

Après la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale, le mot d'ordre en Europe a été: démocratie et unité. Pour le mettre en œuvre, on a procédé par étapes, en commençant par une intégration économique très graduelle.

FINANCIAL TIMES
Les politiciens britanniques ont eu tort de dire que cette tactique était une fin en soi, opine Martin Wolf, chroniqueur au quotidien *Financial Times*. «Avec le lancement de l'euro, le continent doit de nouveau se poser les questions laissées en plan au début du processus, il y a un demi-siècle. Il existe deux arguments pertinents pour avancer que les questions politiques et constitutionnelles constituent le défi interne fondamental de l'Union européenne: premièrement, l'intégration politique est le corollaire naturel de l'union monétaire; deuxièmement, la structure politique de l'UE est intolérable pour quiconque croit en la démocratie».

Le puissance accrue du nouveau bloc monétaire rend nécessaires des politiques claires tandis que trop de pouvoir se trouve actuellement concentré entre les mains de bureaucrates, écrit-il en substance. L'auteur note cependant qu'il sera difficile de transformer une union de pays souverains aussi divers en une démocratie fédérale.

♦ ♦ ♦
Un journaliste collaborant notamment pour ABC et Time a réalisé pour le compte de ce dernier magazine une interview avec Osama Ben Laden à sa base située dans le désert de l'Afghanistan. Ben Laden y admet implicitement être l'auteur intellectuel de récents attentats contre les États-Unis (notamment contre deux ambassades américaines en Afrique) dans la mesure où son organisation (le Front international islamique pour la djihad contre les États-Unis et Israël) a lancé une fatwah (décret religieux) contre la présence de ces deux pays au Moyen-Orient. L'ennemi numéro un des États-Unis affirme cependant que les deux personnes arrêtées par les Américains en rapport avec les attentats de Dar es Salaam et Nairobi sont innocents des crimes qu'on leur reproche. Son organisation essaie-t-elle d'acquiescer des armes chimiques ou nucléaires? «L'acquisition d'armes pour la défense des musulmans est un devoir religieux», répond-il.

IDÉES

Les conditions gagnantes

Les choix d'une société

Il faut espérer que la confiance des Québécois en eux-mêmes devienne telle que le gouvernement se sentira appuyé quand il enclenchera le processus référendaire

LOUIS O'NEILL

Professeur à l'Université Laval et ancien ministre du gouvernement de René Lévesque

Une loi de l'histoire, écrit Pierre Vadeboncoeur, veut que les victoires ou défaites non seulement se poursuivent, mais s'étendent et s'accroissent (L'Action nationale, septembre 1998). Dans l'histoire du Québec, les années 1760, 1837, 1980, 1982, 1995 marquent des défaites dont les effets se prolongent, tandis que l'on peut parler de 1791, 1976, 1992, 1994 et 1998 comme des années de victoires aux effets positifs. Pas de gros gains, mais de quoi éviter le pire.

Certains moments historiques font l'objet d'appréhensions contradictoires. Que dire par exemple de 1867? Lionel Groulx y voyait une duperie, d'autres un compromis inévitable ou un moindre mal. Des évêques invoquaient la volonté de Dieu et le devoir d'obéissance. Des analystes y ont vu une avancée de l'histoire, d'autres un recul pour la société québécoise.

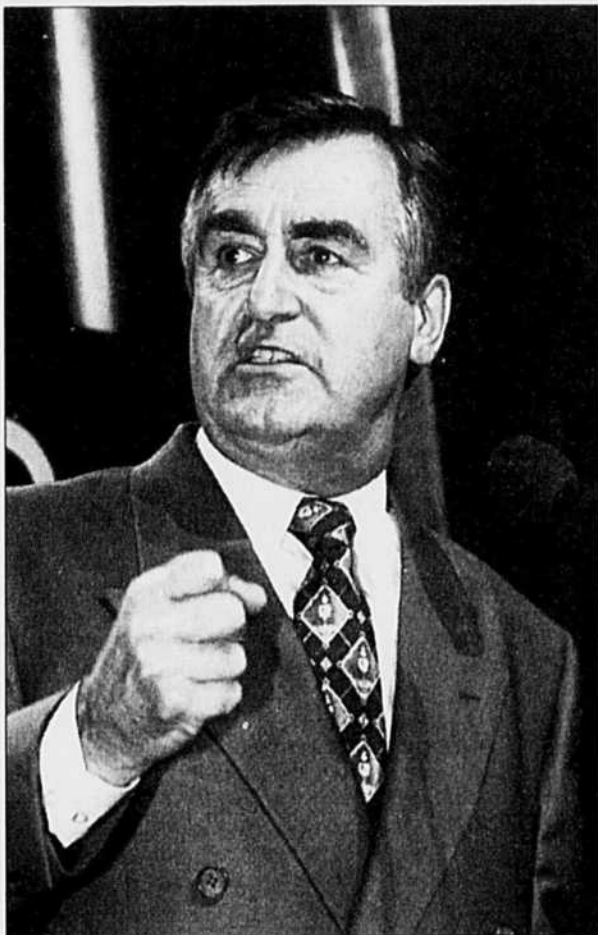
Des souverainistes considèrent la victoire électorale de 1998 comme une défaite déguisée, puisque cette victoire fut moins grande qu'on l'espérait. Mais il y a lieu, tout compte fait, de parler d'une victoire bien réelle et importante. Car elle a permis de contrer une offensive grave et sournoise, orchestrée par les forces fédéralistes. Il ne fait nul doute que Jean Charest était et demeure l'homme de confiance du Canada anglais. On lui a confié la mission de mettre au pas le peuple québécois, comme jadis Trudeau en avait reçu le mandat. C'est l'avenir même de ce peuple qu'on voulait hypothéquer en lui enlevant le droit de parole référendaire et en le forçant à se résigner au statut d'une province parmi d'autres. Auteur d'un rapport visant à diluer l'entente déjà diluée du lac Meech, Jean Charest prône l'enseignement de l'anglais dès la première année et a souhaité, au lendemain de l'élection, qu'on arboré le drapeau du Canada à l'Assemblée nationale du Québec. C'est tout dire!

Heureusement, beaucoup de Québécois ont pressenti le danger. C'est pourquoi ils ont décidé majoritairement d'oublier pour un temps certains désaccords avec la gestion gouvernementale et de s'occuper du plus urgent. Plus de 65 % des électeurs francophones ont eu le bon réflexe. L'instinct de survie et de résistance l'emporta. Ils ont refusé de se perdre dans les détails et de confondre une cause nationale avec des intérêts sectoriels.

D'une victoire on doit chercher à prolonger les effets, voire les augmenter. Les conditions gagnantes pour un référendum n'existent pas encore? On les fera surgir. Un travail qui concerne tout le monde et pas seulement les décideurs politiques.

De ceux-ci on attend néanmoins certaines choses, au-delà d'un zèle déjà bien connu pour le travail d'intendance. Que par exemple ils n'oublient pas la raison d'être première d'un gouvernement du Parti québécois: la souveraineté du Québec. Une souveraineté qui n'est pas simplement la prime accordée à la bonne gestion, mais un objectif valable en soi en tant que moteur essentiel de développement et un moyen de garantir une gestion encore meilleure, plus efficace. Un objectif hautement souhaitable auquel aspire un peuple normal qui veut vivre dans la normalité, posséder son propre espace de liberté, de responsabilité et de créativité. Un idéal que ne peut réaliser seul le gouvernement actuel: mais que celui-ci a le devoir de promouvoir; le devoir aussi d'en souligner et d'en expliquer la légitimité et la noblesse. Retarder la tenue d'un référendum ne peut donc vouloir dire qu'on retourne à l'esprit provincialiste ou qu'on recommence l'aventure du «beau risque».

Une condition gagnante: le développement du sentiment identitaire. Si les Québécois se perçoivent comme de vagues Américains amateurs, aussi bien tout laisser



Le premier ministre Lucien Bouchard pendant la campagne électorale

tomber. On ne peut faire un choix en toute clarté si on est soi-même confus au sujet de sa propre identité. Tout comme il est difficile de percevoir le sens de sa propre histoire si on n'a de celle-ci qu'une connaissance confuse et fragmentaire.

Au nombre des conditions gagnantes s'inscrit donc la prise de conscience d'un héritage historique et du projet qui en découle naturellement: édifier un pays souverain, français, capable d'intégrer harmonieusement les apports culturels et sociaux des groupes minoritaires et des nouveaux immigrants. Cette capacité est une condition de survie et de croissance. Or elle est incompatible avec la subordination à un fédéralisme assimilateur que Vadeboncoeur va jusqu'à qualifier de génocidaire. Il faut choisir. L'indépendance devient une urgence à partir du moment où l'on découvre que la tutelle séculaire véhicule une stratégie assimilatrice qui isole le Québec français en attendant de l'avaler.

La confiance en soi est certes une condition gagnante. Une meilleure connaissance de l'histoire peut aider à la renforcer. Il est porteur d'un message, ce long cheminement d'un peuple conquis, pauvre, résistant et décidé à survivre; un peuple asservi et exploité et qui, à force de ténacité, de courage et d'intelligence, en arrive à se hausser à un niveau de développement qui le situe à l'égal des pays avancés. Un passé où l'on décèle de nombreux indices d'un destin particulier. En connaissant mieux ce passé, on prend conscience de l'originalité et de la richesse de l'héritage. On réalise qu'on peut puiser dans celui-ci l'inspiration et les matériaux nécessaires

pour entreprendre un grand projet qui incarne la continuité historique: édifier une nation libre, dynamique et créatrice, appelée à participer à la vie internationale dans une pleine égalité avec les autres nations souveraines.

Condition gagnante: fournir aux jeunes l'occasion de comprendre ce passé et de se mieux comprendre eux-mêmes. Au fait, dans les établissements scolaires, de quoi parle-t-on quand on aborde l'histoire?

Déploreraient-on autant de suicides dans les écoles si on proposait aux jeunes un projet collectif emballant? Construire avec d'autres un pays à son image a de quoi donner le goût de vivre. Un grand projet national est plus motivant et est plus apte à donner le goût de vivre que la négation de sa propre identité et le régionalisme folklorique.

Autre condition gagnante: il faut se parler, multiplier les échanges, les débats, les confrontations. Tout projet de transformation sociale et politique commande un investissement intellectuel, de la réflexion, des discussions.

Fournir à tous aussi l'occasion de s'informer. Dans un foyer pour personnes âgées, on tolère que le candidat à l'élection parle dix minutes face à un auditoire plus ou moins attentif. Pas plus de dix minutes, car il ne faut pas retarder le bingo. On traite les dossiers politiques dans des ambiances de bazar. Rien pour faire avancer la réflexion.

La pensée et la réflexion

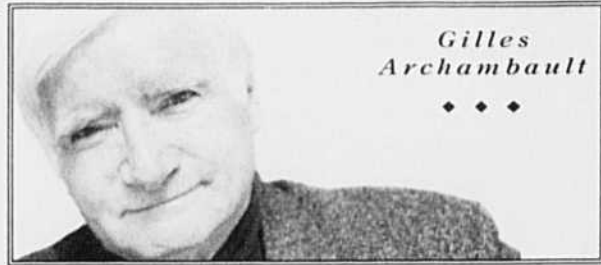
La pensée précède la décision et l'action. Il faut lui trouver une place. Les choix politiques exigent l'exercice de l'intelligence pratique. Qui dit intelligence dit information, réflexion, discussion. L'intelligence et la réflexion font partie des conditions gagnantes. Pour beaucoup de Québécois, le choix de la souveraineté a été l'aboutissement d'un long cheminement. Fédéralistes parfois très convaincus, ils ont lu, discuté, réévalué leur option coutumière et, en fin de compte, opté pour ce qui leur est apparu comme une conclusion logique. Personne n'est obligé de devenir souverainiste. Mais tous ont le devoir de réfléchir.

Ce qu'il faut espérer, c'est que la confiance des Québécois en eux-mêmes devienne telle que le gouvernement en place se sentira pleinement rassuré et appuyé quand il enclenchera le processus référendaire. Bref, qu'il puisse avoir perçu une évolution tangible de la conscience collective qui lui indiquera que le moment opportun est arrivé. Il a le devoir de bien discerner l'apparition de conditions gagnantes. Mais il n'a pas à lui seul la responsabilité de les faire émerger.

On objectera: mais l'économie dans tout ça? Les performances économiques sont importantes, mais elles dépendent beaucoup de facteurs psychologiques ou culturels. La confiance croissante des Québécois en eux-mêmes engendre déjà des effets économiques positifs, tout comme le fait de pouvoir travailler en français, dans un contexte favorable à la créativité. L'histoire montre l'impact de la culture et de valeurs morales sur la vie économique. Le moment opportun, il faut souhaiter qu'il advienne le plus tôt possible. Car les délais sont coûteux. On a parlé du coût de l'incertitude politique. C'est peut-être fondé. La bonne façon d'y mettre fin est de réaliser la souveraineté le plus tôt possible au moyen d'un référendum gagnant. Une fois atteinte la normalité politique, l'incertitude s'estompera.

Il y a aussi un coût résultant de l'accaparement des énergies. Parce qu'on tarde à régler la question constitutionnelle, on lui consacre des énergies et du temps qu'on pourrait vouer à solutionner plus efficacement d'autres problèmes, tels que l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités, l'écologie sociale, le développement intégral et solidaire, la solidarité avec les peuples opprimés, etc.

Dès que possible les conditions gagnantes, vite une décision collective et qu'on s'applique ensuite, une fois devenus maîtres chez nous, à regrouper nos énergies pour bâtir, dans un contexte plus favorable, une société moderne, plus juste et plus fraternelle.



Gilles Archambault

Elles valent mille mots

Nous a-t-on assez répété qu'une image vaut mille mots? J'y pense chaque fois qu'à la télévision on nous entraîne sur les lieux d'un sinistre. J'ai beau privilégier l'imaginaire, je ne détecte pas la réalité. Et puis, on a tous ce côté voyeur qui s'accommode d'un goût pour les «petits faits vrais» si chers à Stendhal.

On est tranquillement chez soi, une tasse de café à la main, et on voit une maison brûler, des murs s'effondrer, des gens à demi nus par un froid de vingt sous zéro. La compassion, certes, on la ressent. On verse un pleur ému, on prend une gorgée de café (il est encore trop chaud!). C'est déjà la troisième reprise d'un message publicitaire vantant les mérites d'un remède contre les petites et grandes douleurs de l'arthrite. Un médicament qui, assure-t-on, agit là où ça fait mal. Le messager a cet air d'autorité propre à vous convaincre.

♦ ♦ ♦

Puis, on passe à une quelconque revue de presse dans laquelle il sera question comme il se doit de journaux dits nationaux, c'est-à-dire torontois. A moins que ce ne soit l'heure de la chronique sportive au cours de laquelle on s'émouvra de l'énormité d'un salaire versé à un manieur de bâton. Une émotion qui va de l'étonnement à la réprobation en passant tout de même par un peu d'émouvement. Comme si parler de millions vous rendait plus important.

Elles sont relayées à l'oubli, les scènes de désolation. La vie suit son cours, la télévision doit impérativement passer à autre chose. Autre chose, c'est-à-dire le divertissement, le vaste marché aux puces, la célébration des grands de ce monde.

Il y a belle lurette qu'on n'attend plus rien d'elle, la machine à images. Elle a toujours sa place, qui est immense, elle a des comportements de douairière, elle ne se demande même plus si elle est utile. Elle l'est.

Ayant jeté l'éponge, je n'en suis pas moins téléspectateur d'occasion. Comme si j'espérais un renouveau que rien ne laisse présager. Il arrive, je dois l'avouer, que je sois récompensé. Le hasard du zapping me fait tomber sur une émission dont aucun chroniqueur ne m'avait signalé l'existence.

Mais j'en ai aujourd'hui contre le verisme que se sent obligé de pratiquer la télévision dès qu'il y a une incendie, un tremblement de terre, une explosion ou quelque autre catastrophe.

On me répondra que le droit à l'information justifie cette intrusion dans la vie intime de la cité. Il faut que l'on sache, que l'on soit au courant. Sinon, ce serait la dictature, le silence imposé en haut lieu à la façon des pays totalitaires.

Bien d'accord s'il s'agit d'apprendre qu'un incendie vient de dévaster un complexe immobilier ou un magasin à grande surface. Mais ai-je besoin qu'on en parle pendant près de trois minutes? Une image, si l'on y tient, mais pourquoi appuyer? Il y a de par le monde des nouvelles de plus grande importance. Pourquoi se servir de la télévision comme un magnat de la presse populaire se sert de ses canards pour propager l'ignorance?

Avez-vous remarqué au reste à quel point en pareilles circonstances on résiste rarement au désir de faire du sensationnalisme? La scène de l'incendie toujours. De pauvres gens ont tout perdu. Ils habitaient des châteaux de cartes, vivaient d'expédients, étaient inscrits à l'assistance sociale. Pas question pour eux d'assurances, de quelque protection.

Pourquoi faut-il qu'en plus un reporter leur braque un micro sous le nez? Je sais bien que le zigzag fait son travail et qu'à défaut de se plier à ces règles du journalisme à sensation, il devrait rendre sa démission. Mais pourquoi justement doit-il le faire?

Il est possible — tout est possible — que la dame à la dentition inquiétante qui dans un sanglot avoue qu'elle n'a plus rien ait trouvé dans son appart à la télévision un peu de réconfort. Mais qui peut en témoigner? Notre «droit à l'information» avait-il besoin de cette indiscrétion-là? Tant qu'à y être, n'aurait-on pas pu lui demander le montant de son compte en banque, l'âge de son ex-conjoint et si elle estime que les pompiers sont des gens sympathiques?

♦ ♦ ♦

Ce qui me surprend toujours et me scandalise tout à la fois, c'est le sans-gêne qui teinte ce genre de reportages dès qu'on a affaire à ce qu'il est encore convenu d'appeler les «petites gens». Avec ces malchanceux de la vie, on n'hésite pas. Droit au but.

On sait qu'ils collaboreront, ces pauvres diables! Même dans la pire des déboires, la télévision les impressionne.

Ils diront sans détours, sans phrases, leur détresse, leur désarroi. A coup sûr, de la vraie télévision, de la télévision en direct. Vous devriez voir ce qui se passe de ce point de vue aux États-Unis, etc.

Imaginez pourtant un embrasement de même type sévissant dans un quartier plus cossu. Vous verrez qu'on s'adressera plutôt à un concierge pour l'obligatoire entrevue. La vie privée du diamantaire ou du chévalier d'industrie sera sauve. On ne songera pas à la violer. Bizarre, bizarre! Comme si l'argent vous assurait la discrétion à tout jamais. La discrétion, le respect et tout ce qui va avec.

Il y a des moments où une image vaut plus de mille mots. Et la décence, rien du tout.

Pourtant, le XXI^e siècle ainsi que le troisième millénaire ne débiteront que le 1^{er} janvier de l'an 2001

L'autre bogue de l'an 2000

Reviendrons-nous tous cent ans en arrière?

CHARLES R. DUFRESNE
Montréal

Voilà des années que les revues spécialisées en parlent. Les gouvernements ont pris le relais et s'en préoccupent depuis deux ans. Votre compagnie d'assurances vous rappelle qu'elle ne saurait être tenue responsable des conséquences sur vos équipements informatiques. Qui n'a pas entendu parler du bogue de l'an 2000, cette imprévoyance des programmes informatiques des années 60 et 70 qui se contentaient d'identifier l'année par ses deux derniers chiffres seulement? En l'an 2000, reviendrons-nous vraiment tous cent ans en arrière? Les spécialistes (ceux qui ne sont pas occupés à faire de la consultation dans le domaine auprès des entreprises) nous assurent que non. Tout au plus suggèrent-ils aux cardiaques et aux superstitieux de ne pas s'envoler pour l'Europe le 31 décembre 1999 au soir. Mais là encore, votre transporteur aérien demeure votre meilleure référence.

Des hôtels prestigieux vous invitent plutôt à passer cette nuit du 31 décembre 1999 chez eux. Galas, suites somptueuses, fêtes éblouissantes, rien n'est épargné pour célébrer cette nuit qui marquera le début des années 2000. Vous aurez encore une année entière pour vous préparer au début du prochain siècle et du prochain millénaire qui, eux, ne verront le jour que le 1^{er} janvier 2001.

On s'y perdrait à moins! Un collègue annonce «la dernière promotion du siècle» en parlant de celle de l'année 1998-99. Une grande école qualifie son cocktail du 14 janvier 1999 comme la «dernière rencontre du millénaire». Une prestigieuse publication consacrée à la musique nous situe, dans une offre d'emploi sur son site Web, «au seuil de ce deuxième millénaire»! Qui sait? Certains couples planifient peut-être pour mars 1999 la conception d'un enfant, croyant que leur rejeton, en naissant aux premières heures du 1^{er} janvier 2000, pourra prétendre au titre de premier bébé du millénaire?

Pourtant, le XXI^e siècle ainsi que le troisième millénaire ne débiteront que le 1^{er} janvier de l'an 2001. Pourquoi cela? Un peu pour la même raison que lorsque vous fêtez votre 34^e anniversaire, vous terminez votre 34^e année sur Terre, et le lendemain, vous commencez votre 35^e année de vie extra-utérine. Dans les deux cas, il n'y a pas d'année zéro. La chronologie en histoire passe de l'an 1 avant Jésus-Christ (l'an «moins un») à l'an 1 après Jésus-Christ. Le premier siècle, qui doit nécessairement compter cent ans, commence donc le 1^{er} janvier de l'an 1 pour se terminer le 31 décembre de l'an 100. Et de siècle en siècle, on en arrive au XX^e, qui a commencé le 1^{er} janvier 1901 et se terminera le 31 décembre 2000. Il en est de même des millénaires, le troisième commençant en ce même 1^{er} janvier 2001.

Ce petit calcul nous permet aussi de régler la bête noire de certains étudiants en première année d'études universitaires en histoire: pourquoi toutes les années du XVII^e siècle commencent-elles par le chiffre 16 (comme dans 1608, la fondation de Québec)? Et tant qu'à faire, pourquoi sommes-nous au XX^e siècle tandis que les années commencent par la 19^e centaine (ces deux chiffres imprudemment oubliés par nos informaticiens d'il y a une génération)? Ici encore, l'analogie avec nos anniversaires de naissance demeure valable: tout comme le jour de votre 34^e anniversaire termine votre 34^e année, l'an 2000 couronnera le XX^e siècle (et justifiera son nom) et le deuxième millénaire.

Vous pourriez vous consoler de cette situation en vous disant que les historiens s'entendent pour situer la naissance du Christ entre 6 et 4 avant Jésus-Christ; ils se fient ainsi à l'évangile de Matthieu. Si on devait se fier à l'évangile de Luc, il faudrait faire naître Jésus en 6 après Jésus-Christ, ce qui pose problème: Hérode étant déjà mort de puis dix ans, il devient difficile d'expliquer le massacre des Saints Innocents.

Il vous reste donc une année de plus à attendre d'ici le prochain siècle. Et contrairement aux trois dernières années séculaires (les années 1700, 1800 et 1900), l'an 2000 sera une année bissextile: ça ne fera que 24 heures de plus à attendre.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Charrier (vie urbaine), Yves d'Assignon (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leblond, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines), Odile Tremblay (Horizons): Michel Garneau (caricaturiste); Diane Precourt (pages éditoriales, responsables des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dignault (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clement Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Levesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Mario Cornélius (correspondant parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (comptes); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Genevieve Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Berubé (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Hélène Germain, Sylvaine Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

SQ «Ça ne peut pas rester comme ça»

SUITE DE LA PAGE 1

les enfants grandir dans le statu quo, ou on recrute à l'extérieur en s'inspirant des exemples du FBI aux États-Unis et de la police judiciaire en France.»

Le criminaliste affirme que, normalement, il n'est pas enclin à favoriser les changements de structure. Mais dans la situation actuelle, un vaste recrutement pose problème. Il se demande donc si le moment n'est pas venu de créer un Bureau des enquêtes criminelles en recrutant à l'extérieur.

Le recrutement de la police judiciaire

M^r Bellemare signale qu'au FBI les enquêteurs sont des bacheliers en droit, en commerce ou en sociologie. Ils ont tous des diplômes universitaires. Et le FBI a de très gros laboratoires scientifiques. En France, la police judiciaire a un recrutement autonome de celui de la gendarmerie. Seulement 10 % des effectifs de la police judiciaire sont pris chez les patrouilleurs, «les meilleurs des meilleurs». Et le commissaire divisionnaire a «un doctorat en quelque chose».

M^r Bellemare a participé comme avocat à la fondation de l'Association des policiers provinciaux du Québec, l'APPQ, à la reconnaissance syndicale de celui-ci et à la signature de son premier contrat de travail. Pourtant, il se demande si le moment n'est pas venu de fractionner la Sûreté du Québec en deux ou trois groupes: «La gendarmerie, avec ses patrouilleurs et ses enquêteurs de premier niveau; un Bureau des enquêtes cri-

minelles distinct; et peut-être un service autonome de renseignements de sécurité.»

En parlant de la problématique et de l'éventail des solutions à considérer, Me Bellemare dit: «Je ne veux rien dire sur l'affaire Poitras mais je peux parler des deux mandats qui nous ont été confiés respectivement; mon cheminement, ce n'est pas dans mon rapport; j'ai entendu une partie de la preuve à la commission Poitras et j'ai beaucoup réfléchi. Le ministre peut diviser les missions de la police. Il a tous les pouvoirs pour le faire.»

L'ex-doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal va jusqu'à se demander, à la suite de ce qui est arrivé aux policiers Isabelle et Arsenaault, si le moment n'est pas venu de créer une police des polices indépendante de la SQ et qui relèverait directement du ministre de la Sécurité publique.

Son groupe de travail, composé, outre lui-même, de six policiers et de six civils, a reçu un mandat plus large que la commission Poitras, mais pas sur les enquêtes internes. «Il y a beaucoup de choses qui ont été mises en vigueur par Guy Coulombe», le nouveau directeur de la SQ à l'époque, explique M^r Bellemare. Il pense à la sélection et à la formation des enquêteurs, au rehaussement des niveaux d'instruction et aux interrogatoires sur vidéo des suspects. «Beaucoup de choses se sont améliorées. Mais la commission Poitras touche à l'encadrement.»

Le rapport Bellemare déposé en novembre 1996 établissait à 4000 le nombre de policiers de la SQ, dont 1350 patrouilleurs et enquêteurs de premier ni-

veau, 280 enquêteurs affectés au crime organisé et 350 aux escouades spécialisées, par exemple aux crimes économiques. On dénombrait 65 policiers aux renseignements de sécurité.

Les Renseignements généraux

M^r Bellemare pense que les Renseignements généraux pourraient relever d'un troisième service plutôt que du Bureau des enquêtes criminelles. «Ce sont les services de renseignement qui permettent de combattre des tentatives terroristes, qui s'occupent de la protection des députés, du gouvernement, et qui luttent contre les sectes.» En France, il y a les Renseignements généraux et, au Canada, on a mis sur pied le Service des renseignements de sécurité, le SCRS.

«J'en arrive à souhaiter que la gendarmerie soit autonome», confie Me Bellemare, que le Bureau des enquêtes spéciales soit autonome et que les Renseignements généraux soient contrôlés.»

Le criminaliste, qui a œuvré devant toutes les juridictions pénales et criminelles, tant pour la poursuite que pour la défense, fait remarquer qu'il y a autant de policiers sur l'île de Montréal qu'à la SQ. On compte 4000 policiers au SPCUM, 4000 dans les divers corps de police du Québec et 4000 à la SQ, pour un total de 12 000 policiers.

En d'autres termes, la question de la gendarmerie et de la protection civile se pose sur tout le territoire du Québec. Me Bellemare prend note que le verglas a introduit une nouvelle problématique et que la com-

mission Nicolet va dans le sens d'une régionalisation de la protection civile. «Le verglas, c'est une question de gendarmerie et de patrouilleurs de premier niveau.»

Cela l'amène à dire qu'aux États-Unis, les gardes territoriaux forment la base de la sécurité civile. «Le FBI chapeaute l'affaire aux États-Unis. Mais le State Police comprend les patrouilleurs et les enquêteurs de premier niveau. Et il y a les polices municipales, comme dans la ville de New York.»

Le vieux sage, qui s'interroge depuis 40 ans sur la police, mentionne que la réforme à venir dépend d'une volonté politique: «Ça ne peut pas rester comme ça», laisse-t-il échapper. Puis, il se laisse aller à dire: «S'il faut changer les structures, changeons-les; habituellement, ce n'est pas la solution, mais est-ce qu'on n'en est pas rendus là? Je ne suis pas en faveur de ces changements de façon générale mais, à un moment donné, ça suffit.»

Questionné plus avant à ce sujet, il ajoute: «L'État du Québec a tous les pouvoirs de changer la police. On a nos compétences; on est responsables de la sécurité publique sur notre territoire; on exerce notre compétence.»

L'avocat a représenté deux substituts du procureur général ayant obtenu le statut de participant à la commission Poitras, ce qui lui a permis de bien saisir le ton du débat, le climat et l'attitude des participants. «Du temps du rapport Saubier, ajoute-t-il, voilà vingt ans, la GRC comptait 1200 agents au Québec.» Normalement, sur le territoire du Québec, la police fédérale s'occupe des douanes.

MCEWEN

SUITE DE LA PAGE 1

fait une liaison heureuse.» Le peintre nous disait récemment vouloir profiter pleinement des retombées de cet honneur: «Dois-je dire que l'argent qui s'en mêle va être le bienvenu, parce que je n'ai pas fait une année brillante en peinture», disait-il, colorant de son rire incessant ces dires optimistes. «Et à la maison, ils trouvent que je suis de bien belle humeur.»

Pourtant, l'année n'avait pas été de tout repos pour le peintre qui fêtait ses 75 ans. Outre l'exposition chez Simon Blais qui avait retenu l'attention, McEwen avait fait une apparition remarquable l'été dernier lors de l'événement *Peinture peinture*, exclusivement réservé à la peinture abstraite. Car c'est bien ce qu'il faisait, de la peinture abstraite.

Aux dires de Simon Blais, son galeriste et ami, un des plus fervents défenseurs de son art, l'année que McEwen vient de terminer a été fantastique: «Il est parti après une production fabuleuse, radieuse, d'une liberté et d'une maturité remarquables. Après l'apothéose du prix Borduas, il ne pouvait espérer partir plus comblé. Ce fut sa plus belle année depuis longtemps. Chaque année il attendait avec impatience l'annonce des nominations des prix du Québec. Il a accompli ce qu'il avait à faire. Il s'était même remis à peindre dès le lendemain du jour de l'an et, déjà, il parvenait à se renouveler.»

Pendant des années, rue Saint-Paul, McEwen a partagé un atelier avec l'artiste Charles Gagnon: «Il n'avait pas de grandes ambitions. C'était un type très tranquille, qui ne se plaignait jamais de quoi que ce soit. Il se rendait ponctuellement tous les matins à l'atelier. C'est malheureux, mais typique de sa vie, il part alors que tout explose pour lui, comme un feu d'artifice. Quand je suis revenu à Montréal après cinq ans d'absence, j'ai vu un tableau magnifique à la galerie Denise Delrue, rue Crescent, pas grand, orange. J'ai demandé ce que c'était. On m'a répondu: c'est d'un peintre de Montréal, Jean McEwen. J'étais bouleversé. Je l'ai rencontré, et nous sommes restés amis. La dernière fois que je lui ai parlé, c'était de son exposition, toujours en cours, que j'ai trouvée spectaculaire. Il était très ému. Je sais qu'il a reçu le commentaire de Pierre Thiberge, de se faire dire qu'il était un jeune peintre, comme le plus beau cadeau. Il est parti en fusée, c'est digne de son comportement.»

A l'âge de 23 ans, c'est la projection du film *The Moon and Sixpence* sur la vie de Gauguin qui l'amène à considérer la peinture comme moyen d'expression. De 1949 à 1951, il rend visite à Borduas, dans sa résidence de Saint-Hilaire, pour recevoir de lui quelques conseils. McEwen avait une formation de pharmacien. En 1951, il délaisse momentanément ce travail pour se rendre à Paris afin de se froter à la peinture européenne. Paris allait lui révéler sa nature de peintre, et rendre sa peinture plus personnelle. Une fois revenu de Paris après un séjour d'une année et demie, il prenait distance avec la peinture de Borduas, et n'allait cesser d'explorer cette structure verticale que l'on associe désormais à sa signature. En 1963, deux de ses tableaux entrent au Museum of Modern Art de New York, après une première exposition personnelle chez Martha Jackson.

Résolument abstrait, McEwen a travaillé avec le blanc, puis avec des empâtements de vernis, a tâté une peinture *hard-edge* délaissée aussitôt. Il nous disait encore récemment aimer s'exprimer: «Je ne veux pas faire des tableaux à partir de maquettes. Je veux sentir la toile.» Il a exploré aussi la couleur, toujours pour exprimer, de manière «assez lyrique», parce qu'il ne «pourrait pas faire des tableaux parfaitement peints», la *Profondeur de la couleur* (du nom de la rétrospective du Musée des beaux-arts de Montréal de 1988). Cette approche de la peinture s'accorde avec cet énoncé, prononcé par McEwen en 1987: «Je ne peins jamais que le même tableau.»

Faut-il rappeler que, autodidacte, McEwen n'avait jamais reçu de formation picturale académique. Sa peinture était «influencée» — le terme s'applique mal à sa production tant elle s'est détachée des œuvres qu'il a pu côtoyer — par sa rencontre avec Sam Francis, par l'œuvre de Barnett Newman, par Jackson Pollock et, plus près de nous, par Jean-Paul Riopelle.

Pour le peintre Guido Molinari, «McEwen était un des plus authentiques peintres qu'on ait eus au Québec, par sa façon de rester fidèle à sa peinture et à son exploration très spécifique de la couleur à l'intérieur d'une structure essentiellement personnelle. Il entre dans le monde de nos grands peintres avec Borduas et Oziar Leduc. Depuis quarante ans que je le connais, il a toujours été indéfectible dans son amour de la peinture et de la poésie. Je me réjouis surtout qu'il ait été reconnu pour ce qu'il était, par le prix Borduas. Plusieurs, dont je suis, déplorait que d'autres, plus jeunes, soient passés devant lui. Au tout début des années 50, il est un de ceux qui ont pris la relève de l'automatisme et du vide créé par le départ des grands peintres comme Riopelle et Borduas. C'est un géant de la peinture qui décède. Le Canada n'a pas produit beaucoup d'artistes de cette dimension.»

Dès 1980, McEwen a enseigné la peinture et la couleur comme chargé de cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières, un poste qu'il quittera en 1985, puis à l'Université Concordia de 1983 à en 1994. Les rétrospectives des grandes institutions ont marqué sa carrière: d'abord le Musée d'art contemporain en 1973, puis la Art Gallery of Ontario en 1984, avant le MBAM. Son exposition à la galerie Simon Blais se poursuit, comme prévu, jusqu'au 30 janvier. Il laisse dans le deuil son épouse, Indra Kagis, ainsi que leurs trois enfants, Jean-Sabin, Marianne et Jérémy, et se deux filles issues d'un premier mariage, Dominique et Isabelle.



Jean McEwen

Pour la stabilisation des finances scolaires

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

L'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides-Lanaudière, a exigé hier du gouvernement provincial une série de mesures afin de stabiliser les finances des commissions scolaires.

Agissant seule, sans consultation préalable avec ses homologues de la région métropolitaine ou avec la Fédération des commissions scolaires du Québec, l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides-Lanaudière a indiqué que ces mesures pourraient accroître de 50 millions de dollars annuellement les revenus des commissions scolaires.

Michel Vallières, le président de l'Association regroupant six commissions scolaires (172 000 élèves) a suggéré que le gouvernement du Québec paie 100 % de ses taxes scolaires et délaisse le système de paiements compensatoires mais partiels actuellement en vigueur. Les municipalités de la région métropolitaine demandent depuis belle lurette à Québec de payer ses taxes municipales au complet plutôt que de verser des en-lieu-de-taxes. Selon M. Vallières, cette première mesure permettrait aux gouvernements scolaires et municipaux de toucher 60 millions de dollars de plus année après année. M. Vallières a également demandé un amendement «urgent» au Code civil du Québec afin d'éviter aux commissions scolaires les pertes de revenus dues aux faillites de propriétaires fonciers, d'entreprises et de promoteurs immobiliers. Ces faillites privent les commissions scolaires d'importants revenus et il devient pratiquement impossible de les récupérer avec les lois et règlements en vigueur. M. Vallières a enfin demandé au gouvernement de permettre aux commissions scolaires de se dégager de l'obligation d'attribuer les contrats de construction d'immeubles aux plus bas soumissionnaires conformes. Cette pratique engendre «des augmentations substantielles» des coûts une fois la construction terminée, a-t-il dit.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 9658. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.



REUTERS

Une Iraquienne vient chercher les médicaments que lui remet le responsable d'une pharmacie publique. Les sanctions économiques à l'égard de l'Irak, imposées depuis 1991 par les Nations unies, ont entraîné, entre autres, des pénuries de médicaments.

IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

à revenir travailler, et proclamé par la suite son refus de respecter les zones d'exclusion imposées par les avions américains irakiens. Les 250 membres du parlement ont «recommandé» à Saddam Hussein, au Conseil de commandement de la révolution (CCR, plus haute instance) et au gouvernement «de ne pas reconnaître les résolutions iniques contre l'Irak». Cette recommandation figure dans un texte intitulé résolution de l'Assemblée nationale, adopté à l'unanimité après un vote à main levée, au terme d'une session extraordinaire de deux jours à Bagdad. Le texte a appelé également les instances dirigeantes à agir «en concertation avec les gouvernements arabes» en vue de «lever l'embargo imposé sans base légale internationale» à l'Irak depuis plus de huit ans.

Le parlement ne précise pas quelles sont les résolutions de l'ONU qui sont visées, à part celle qui concerne la mise en place de l'embargo, régi notamment par la résolution 687 du Conseil de sécurité (1991). Mais de nombreux députés ont appelé au cours de la session à revenir sur la résolution 833, qui fixe la frontière maritime et terrestre irako-koweïtienne et qui a été acceptée par l'Irak en 1994.

De nombreux députés ont également appelé à ne plus

reconnaître la résolution 715 du Conseil de sécurité, qui place le potentiel militaire et industriel de l'Irak sous surveillance permanente de l'ONU, dans le but d'empêcher Bagdad de se doter d'armes de destruction massive. «L'Assemblée nationale a décidé de poursuivre les discussions et l'examen des résolutions et des décisions iniques qui contreviennent à la loi internationale et à la Charte des Nations unies», a indiqué le texte. Les parlementaires irakiens ont en outre fait assumer «aux régimes koweïtien et saoudien la responsabilité de l'agression américano-britannique», dans une allusion à l'opération «Renard du désert». Hier, le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a laissé entendre que Bagdad ne reconnaissait pas l'indépendance du Koweït, «entité créée par la Grande-Bretagne».

«Les dirigeants du Koweït ont été mis en place par la Grande-Bretagne, et maintenant par les États-Unis, pour assiéger l'Irak et l'affaiblir», a-t-il écrit, dans un article publié par le quotidien al-Saoura, organe du parti Baas au pouvoir en Irak. M. Aziz a tenu ces propos en dépit d'un avertissement adressé samedi depuis Koweït par le premier ministre britannique Tony Blair, mettant Saddam Hussein en garde contre «toute menace envers ses voisins». Bagdad a par ailleurs réitéré hier son rejet de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien (UNSCOM).

BASQUES

SUITE DE LA PAGE 1

plus extrémistes. Le Parti Populaire [au pouvoir à Madrid] doit contenir ses militants qui refusent toute négociation et rêvent d'une Espagne forte et unie. Il y a des gens à Madrid qui ne veulent pas la paix. Car, si l'ETA disparaît, la majorité au parlement basque sera constituée des partis nationalistes. Nous devons auparavant nous allier avec les socialistes, il était impossible de s'entendre avec des terroristes. [...] En recherchant la paix, nous mettons donc en cause l'unité de l'Espagne puisqu'elle rend possible l'unité des nationalistes. C'est pourquoi, chaque jour à la radio et à la télévision de Madrid, on nous identifie à des racistes. Dans cette négociation, l'ETA doit gagner quelque chose. Mais je suis convaincu qu'Aznar aussi a besoin d'une solution au Pays basque.»

Pour la première fois, les partis nationalistes voient la possibilité d'attirer les électeurs qui votaient pour les partis espagnols (le PS et le PP) afin d'en finir avec la violence. L'unité actuelle est néanmoins le résultat d'un long processus au terme duquel, on trouve la Déclaration de Lizarra signée par 23 organisations comprenant tous les partis nationalistes et les principaux syndicats.

Pour Andoni Kaiero Uribe, sociologue à l'université Deusto de Bilbao, Lizarra représente un compromis historique: «L'ETA s'y engage à abandonner les armes en échange d'une radicalisation des partis nationalistes». Le PNV réclame depuis l'intégration de la Navarre, une province historiquement liée au Pays basque. Vieille revendication nationaliste, cette possibilité est évoquée à l'article 4 de la constitution espagnole. Le gouvernement élu en novembre à Vitoria a de plus exigé que Madrid s'engage à

respecter tout compromis auquel parviendraient les Basques entre eux pour rétablir la paix.

Au-delà de leurs divergences, les partis nationalistes s'entendent pour exiger le rapatriement d'une trentaine de compétences garanties au parlement basque dans la constitution mais qui sont toujours exercées par Madrid. Parmi elles-ci, les affaires sociales et la santé. Le gouvernement basque veut de plus un représentant à l'Union européenne et assumer les relations internationales dans les domaines de sa compétence.

«Les nationalistes rêvent d'une nation qui n'existe pas et qui n'a jamais existé», s'exclame Eduardo Uriarte. Les Basques n'ont jamais eu autant de pouvoir qu'aujourd'hui au sein de l'Espagne. Membre de l'ETA condamné deux fois à la peine de mort lors du célèbre procès de Burgos (1970), puis amnistié en 1977, Uriarte est aujourd'hui responsable des finances à la mairie de Bilbao. Demeuré marxiste, il ne fait pas dans la dentelle: «Le nationalisme basque est en passe de ressembler au nationalisme totalitaire de Franco. Nous ne pourrions jamais construire une nation contre les Espagnols et contre les Français.» Selon lui, «la transition démocratique espagnole a été un processus exemplaire», même si le Pays basque fut l'une des rares régions à enregistrer une majorité d'abstentions au référendum sur la constitution de 1978. «Le nationalisme est le pire ennemi de la culture basque.»

Les responsables du PNV ne cessent pourtant de répéter que même les plus nationalistes d'entre eux ne se définissent plus sur des bases ethniques. «Il y a de tout chez les nationalistes basques», explique Barbara Loyer. Il y a encore de vieux militants du PNV qui refusent que leur fille épouse

un Gallicien.» Selon l'auteur de *Géopolitique du Pays basque* (L'Harmattan, 1997), la souveraineté reste «une question de choix politique et non pas de droits bafoués. Ici, on n'est pas en Serbie». Les nationalistes, dit-elle, vont miser de plus en plus sur la croissance économique (le Pays basque est la région la plus riche d'Espagne) pour construire une communauté nationale et représenter une solution crédible. «Ce sont des gens efficaces qui savent travailler et gouverner. Ils ont le grand avantage, sur les politiciens de Madrid, de savoir où ils vont et d'avoir un objectif à long terme.»

«Fini les castagnettes, il faut se mettre au boulot», déclarait récemment Xabier Arzalluz (les castagnettes sont comme par hasard d'origine andalouse!). «Il faudra dorénavant apprendre à nous séduire», confirme José Maria Muñoz, responsable des relations extérieures du gouvernement basque. Si Madrid faisait le pari de relations ouvertes en respectant nos droits historiques et en reconnaissant notre droit à l'autodétermination, je suis convaincu que les Basques resteraient en Espagne.»

Et la souveraineté dans tout cela? «L'indépendance basque ne représentera qu'une étoile de plus sur le drapeau européen», dit Xabier Arzalluz. Rien de terrible. Comme si aux États-Unis, la Californie décidait de se diviser en deux. Mais c'est un objectif à long terme. C'est beaucoup plus compliqué qu'au Canada. Ici, il n'y a pas un Québec avec une langue unifiée. Il y a des Basques éparpillés un peu partout. Aujourd'hui les enfants des immigrants andalous venus dans les années 60 se sentent de plus en plus basques. Ils apprennent notre langue. Tout cela prendra du temps. L'indépendance est un objectif pour dans 15 ou 20 ans. Nous ne sommes pas pressés...»